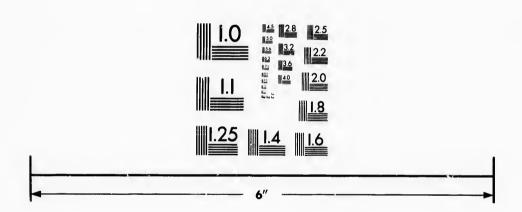


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET WEBSTER, N.Y. 14580 (716) 872-4503

CIHM/ICMH Microfiche Series. CIHM/ICMH Collection de microfiches.



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques



(C) 1987

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.			L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.						
	ed covers/ ture de couleur				Coloured Pages de				
	damaged/ ture endommagé				Pages da Pages er	maged/ dommagé	es		
	restored and/or l ture restaurée et/					stored and staurées e			
	title missing/ de couverture m	anque		\checkmark		scoloured, colorées,			
	ed maps/ géographiques er	n couleur			Pages de Pages de				
	ed ink (i.e. other de couleur (i.e. au			\checkmark	Showthr Transpar				
Colour Planch	ed plates and/or i es et/ou illustration	llustrations/ ons en couleur				of print vas négale de		ion	
	with other mater					suppleme nd du maté			e
along i	pinding may cause interior margin/ ure serrée peut ca	user de l'ombre	ou de la		Seule éd	tion availa ition dispo	nible		
Blank appea have bil se plors d'mais,	Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/ Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.				Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/ Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.				d to nt ne pelure
	onal comments:/ lentaires supplém	entaires;							
Ce docume	filmed at the red nt est filmé au tau	x de réduction i		essous.		2011		204	
10X	14X	18X		22X		26X		30X	
	12X	16X	20X		24X		28X		32X

20 X

24X

12X

16X

The c

The i possi of the filmin

Originate of the is sion, other first i sion, or iiii

The i shaii TiNU whic

Maps differ entire begin right requi meth The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

University of British Columbia Library

The images eppearing here ere the best quelity possible considering the condition end legibility of the originel copy end in keeping with the filming contract specifications.

Originei copies in printed peper covers ere filmed beginning with the front cover and ending on the lest page with e printed or illustreted impression, or the beck cover when eppropriete. All other original copies ere filmed beginning on the first page with e printed or illustreted impression, end ending on the lest page with e printed or illustreted impression.

The lest recorded freme on each microfiche shell contein the symbol → (meaning "CONTINUED"), or the symbol ▼ (meaning "END"), whichever applies.

Meps, pletes, cherts, etc., mey be filmed at different reduction retios. Those too lerge to be entirely included in one exposure ere filmed beginning in the upper left hend corner, left to right end top to bottom, es many frames es required. The following diegrems illustrate the method:

L'exempleire filmé fut reproduit grâce à le générosité de:

University of British Columbia Library

Les imeges suiventes ont été reproduites evec le plus grend soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exempleire filmé, et en conformité evec les conditions du contret de filmege.

Les exempleires origineux dont le couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant per le premier plet et en terminent soit per la dernière pege qui comporte une empreinte d'impression ou d'iliustration, soit par le second piet, seion le ces. Tous les eutres exempleires origineux sont filmés en commençant par la première pege qui comporte une empreinte d'impression ou d'iliustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole → signifie "A SUIVRE", le symbole ▼ signifie "FIN".

Les cartes, plenches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents.
Lorsque le document est trop grend pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à pertir de l'angle supérieur geuche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'imeges nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

|--|

1
2
3

1	2	3
4	5	6

errata to

tails

odifier

une

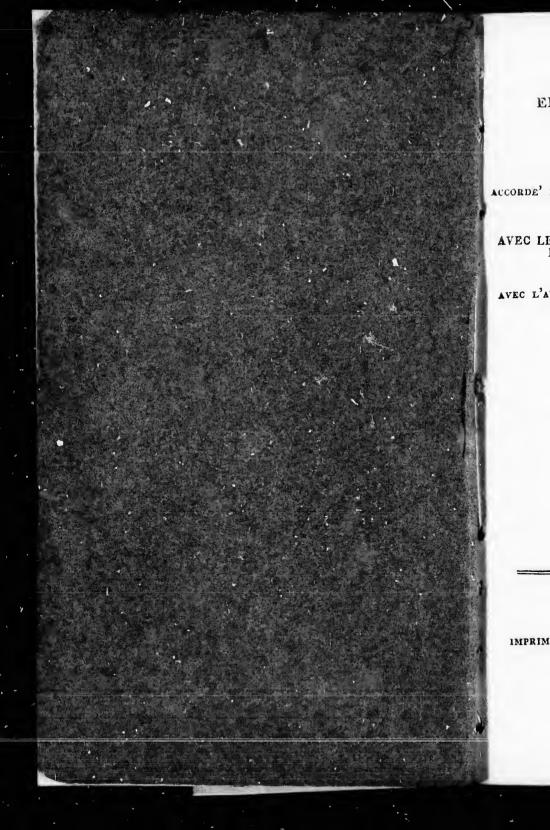
mage

s

pelure, in à

202

32X



INSTRUCTIONS

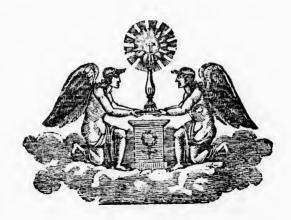
EN FORME DE CATECHISME SUR LE

JUBILÉ,

ACCORDE' PAR N. S. P. LE PAPE GREGOIRE XVI. PAR SES LETTRES
APOSTOLIQUES DU 2 DECEMBRE 1832.

AVEC LE MANDEMENT DE MONSEIGNEUR L'EVEQUE DE QUEBEC, A L'OCCASION DU JUBILE.

AVEC L'APPROBATION DE MONSEIGNEUR L'EVEQUE DE QUEBEC.



A QUEBEC:

IMPRIMÉ PAR FRECHETTE ET CIE., IMPRIMEURS-LIBRAIRES, No. 25, RUE LA MONTAGNE.

1833.

Pour G

Par l

la nai
cœurs
tion o
veau
l'indu
aujou
No
voulu
Pierr
mono
sollic
provi
Pl
enve
de s

MANDEMENT

Pour le Jubilé accordé par N. S. P. le Pape Grégoire XVI, par ses lettres apostoliques datées du 2 décembre 1832.

JOSEPH SIGNAŸ,

Par la miséricorde de Dieu et la grâce du St. Siége Apostolique, Evêque de Québec, &c. &c. &c. A tout le clergé et à tous les fidèles de notre diocèse, Salut et Bénédiction en Notre-Seigneur.

U moment où l'église vous invite, Nos tres-chers freres, à vous préparer à la naissance spirituelle de Jésus-Christ dans vos cœurs, par les œuvres de piété et de mortification ordinaires du saint temps de l'Avent, un nouveau moyen de sanctification vous est offert dans l'indulgence du Jubilé que nous vous annonçons aujourd'hui.

Notre Saint Père le Pape Grégoire XVI a voulu signaler son avénement à la chaire de St. Pierre, en accordant cette faveur singulière au monde catholique, en témoignage de sa tendre sollicitude pour l'immense troupeau que la divine

providence a confié à ses soins.

Plein de la soumission la plus respectueuse envers le pontife suprême qui gouverne avec tant de sagesse l'église de Jésus-Christ, nous nous

faisons un devoir de correspondre à ses vues, en vous exhortant à profiter avec empressement et avec reconnaissance de la grâce précieuse qu'il vous présente. Hélas! N. T. C. F., que de raisons n'avons-nous pas de vous faire cette invitation? Ne semble-t-il pas que plus le Seigneur multiplie ses dons en notre faveur, plus les infidélités s'accroissent parmi nous? En effet, n'avons-nous pas lieu d'être surpris de la conduite d'un grand nombre de chrétiens, après le fléau dont cette province a éprouvé les funestes ravages dans le cours de l'année dernière? Déjà le souvenir de cette calamité sans exemple, paraît s'effacer sensiblement de notre mémoire : le péché qu'on avait cessé de commettre pour un temps, a repris son empire; de nouveaux désordres ont augmenté la mesure de nos iniquités: multiplicata sunt pravaricationes (Jerem. V. 6); tout enfin nous fait appréhender que la colère du ciel n'éclate encore sur nos têtes.

Hâtez-vous, N. T. C. F., d'apaiser le Seigneur, et profitez des grâces qu'il va répandre avec effusion sur son église, pendant le temps du Jubilé, pour vous convertir à lui dans la sincérité de votre cœur. C'est surtout à vous que les châtimens de Dieu n'ont point encore ébranlés; à vous qui n'avez pas eu le courage de rompre la chaîne de vos criminelles habitudes, dans le temps que, sous vos yeux même, la mort frappait ses coups les plus terribles; c'est à vous, N. T. C. F., que nous nous adressons particulièrement, pour vous conjurer, avec l'Apôtre, de ne pas recevoir en vain la grâce que le Seigneur vous offre

en ce
Dei ree
nous di
tendres
pervers
à viû p
avec S
devant
cher le
vrez ve
paraît
facile (
Jubilé,

Nou

veur d rant l'a la mai qu'il r nous dèles, plisser conror tribula Pintéré vous i diction lières vez I de l'o mais gu'il v en vo vous vues, en sement et euse qu'il ., que de cette in-Seigneur s les infieffet, n'aconduite s le fléau stes rava-Déià le le, paraît le péché temps, a dres ont

multipli-

6); tout

e du ciel

répandre emps du sincérité que les branlés; rompre dans le frappait N. T. rement, e pas re-us offre

en ce jour: Hortamur, ne in vacuum gratiam Dei recipiatis (2 Cor. 6. 1). C'est à vous que nous disons avec un prophète, et dans toute la tendresse de notre charité: Quittez vos voies perverses, et revenez au Seigneur: Revertimini à viû pessimû (Ezech. XXXIII. 11.); et encore avec St. Paul: Présentez-vous avec confiance devant le trône de sa miséricorde, pour y chercher le pardon de vos fautes (Héb. IV. 16). Ouvrez vos cœurs à sa divine onction: ce qui vous paraît au-dessus de vos forces vous deviendra facile (Phil. IV. 13.); et vous trouverez, dans le Jubilé, la vie et la résurrection de vos âmes.

Nous vous exhortons aussi à profiter de la faveur du Jubilé, vous, âmes vertueuses, qui, durant l'affliction générale, vous êtes humiliées sous la main bienfaisante de Dieu, en reconnaissant qu'il ne nous frappait dans sa colère que pour nous rappeler à son amour : vous, chrétiens fidèles, qui, par votre persévérance dans l'accomplissement de vos devoirs, êtes notre joie et notre couronne au milieu de notre sollicitude et de nos tribulations. Animé, comme nous le sommes, de l'intérét le plus vif pour votre sanctification, nous vous invitons à recueillir, dans ces jours de bénédictions, les fruits précieux des grâces particulières que le Seigneur vous y prépare. Vous servez Dieu, il est vrai; vous l'aimez, vous craignez de l'offenser: ce sont de saintes dispositions; mais le maître que vous servez, par l'affection qu'il vous porte, désire et veut encore faire croître en vous ces heureuses dispositions: il veut que vous fassiez de nouveaux progrès dans la vertu,

que vous vous affermissiez dans la piété, et qu'en-pendant fin vous remplissiez l'obligation que l'Esprit saint ou chap vous impose, lorsqu'il vous dit par la bouche de prier, pe St. Jean, que celui qui est juste et saint doit vant l'in augmenter en justice et en sainteté: Qui justus réciter, est, justificetur adhuc; et sanctus, sanctificetur adhùc (Apoc. XXII, 11.).

Voilà, N. T. C. F., les vœux que nous formons pour vous tous, dans l'affection que nous

vous portons en Notre-Seigneur.

A ces causes, le saint nom de Dieu invoqué, nous avons réglé et ordonné, réglons et ordonnons

ce qui suit :-

1°.—Le Jubilé s'ouvrira dans tout le diocèse, le second dimanche de l'Avent, 8 décembre prochain, jour où l'on fait la fête de l'Immaculée Conception de la Ste. Vierge; il durera trois semaines, et finira le dimanche dans l'octave de

Noël, 29 du même mois.

2°.—On en annoncera l'ouverture, la veille du second dimanche de l'Avent, par le son des cloches, pendant un quart d'heure, après l'angelus Le lendemain, on chantera le Veni, Creator, avant la grand'messe, ou messe conventuelle ou principale, afin d'obtenir le secours de l'Esprit saint. La clôture du Jubilé se fera le dimanche dans l'octave de Noël, par le salut du S. Sacrement, après lequel on chantera le $\it Te$ On l'annoncera, le même jour, aussi par le son des cloches, durant un quart d'heure, après l'angelus du soir.

3°.—Pour gagner le Jubilé, il faut, aux termes des lettres apostoliques, 1°. Visiter deux fois, avec G indiqué bilé de

40.lettres, l'une de voir av charisti suivant moins œuvres nitens plir. de Noë les deu fesseur sus, po n'auror les jeî

> 50. bilé, à les égl ville; bec, le néral; et les

placer

rité.

nous forque nous

invoqué, rdonnons

diocèse. nbre pronmaculée trois sectave de

la veille e son des 'angelus le Veni. convencours de e fera le salut du a le $\it Te$ aussi par re, après

x termes eux fois.

et qu'en- pendant ces trois semaines, quelqu'une des églises sprit saint ou chapelles assignées pour les stations ; 2 ° . Y pouche de prier, pendant quelque temps, avec dévotion, suisaint doit vant l'intention du Souverain Pontife. On pourra ui justus réciter, à chaque visite, cinq fois le Pater et l'Ave actificetur avec Gloria Patri, ou quelques-unes des prières indiquées dans le livre des instructions sur le Jubilé de 1825.

4°.—Il faut en outre, aux termes des mêmes lettres, jeûner le mercredi, vendredi et samedi de l'une de ces trois semaines; se confesser, recevoir avec respect l'adorable sacrement de l'Eucharistie, et faire quelqu'aumône aux pauvres, suivant sa dévotion. Les confesseurs sont néanmoins autorisés à changer, en d'autres bonnes œuvres, celles énumérées ci-dessus, que leurs pénitens seraient légitimement empêchés d'accomplir. Les jeûnes des quatre-temps et de la veille de Noël, qui sont de précepte, se trouvant dans les deux dernières semaines du Jubilé, les confesseurs pourront faire usage du pouvoir ci-dessus, pour permettre à ceux de leurs pénitens qui n'auront pas pu faire, dans la première semaine, les jeûnes ordonnés par le S. Père, de les remplacer par quelques œuvres de piété ou de charité.

5 ° .— Nous désignons pour stations du Jubilé, à Québec, outre l'église cathédrale, toutes les églises de la Haute-ville et celle de la Basseville; pour les parcissiens de St. Roch de Québec, leur propre église et celle de l'Hôpital-Général; pour toutes les communautés religieuses et les personnes qui y demeurent, leurs propres églises et chapelles ; et pour toutes les paroisses de campagne et missions, leurs églises et chapelles, ou croix plantées par autorité.

6°.—Monseigneur l'Évêque de Telmesse désignera, pour la ville de Montréal, les lieux de stations; et pour celle des Trois-Rivières, ce seront MM. les Grands Vicaires du district.

7°.—Notre intention est que dans toutes les paroisses, townships et missions de ce diocèse, le Jubilé se fasse, pendant les trois semaines marquées ci-dessus. Cependant, s'il arrivait que le présent mandement n'y fût pas reçu à temps, ou que, par l'absence, ou par la maladie du pasteur, ou enfin par quelqu'autre cause légitime, il ne pût avoir lieu dans le même temps, il est permis à MM. les curés ou missionnaires, de fixer, pour leurs paroisses ou missions, trois autres semaines, pour les exercices du Jubilé, pourvu que ce soit dans l'espace de six mois, à dater de l'ouverture du Jubilé pour tout le diocèse. Il est bon d'observer toutesois que la communion pascale étant de précepte, ne peut remplacer la communion prescrite pour gagner l'indulgence du Jubilé; et que le jeune du Carême étant aussi de précepte, les confesseurs, dans les endroits où le Jubilé se fera pendant ce temps, devront commuer, en d'autres œuvres, les jeûnes ordonnés par les lettres apostoliques.

8°.—Quant à ceux qui seraient en voyage, pendant le temps du Jubilé, dès-qu'ils seront arrivés dans leur paroisse, township ou mission, ou autre lieu de leur résidence, ils pourront gagner la même indulgence, en visitant deux fois l'église

principal où ils sont el cont de communication confess

pourro
cas et
Pontife
œuvre
trer en
pourro
des pe
différe
Jubilé
tions.
six mo
Jubilé
rappor
de diff

avec le

90.

même ceux offession

au su

paroisses ses et cha-

messe délieux de vières, ce

toutes les diocèse, le ines marait que le à temps, ie du paségitime, il il est perde fixer, autres seourvu que er de l'oue. Il est union paser la comgence du tant aussi ndroits où ront comordonnés

voyage, seront arission, ou gagner la ois l'église

principale ou chapelle, de la paroisse ou mission où ils se trouveront, et en faisant les autres exercices du Jubilé. Les malades jouiront aussi de la même faveur, en accomplissant ce qu'ils pourront des mêmes exercices; et les confesseurs sont encore autorisés à changer, au besoin, en d'autres œuvres, celles du Jubilé que leur situation ne leur permettrait pas d'accomplir. Enfin, les personnes qui n'ont pas encore fait leur première communion gagneront aussi le Jubilé, en faisant ce qu'elles pourront de ces exercices; et leurs confesseurs pourront en agir avec elles comme

avec les premiers.

9°.—Tous les confesseurs approuvés de nous, pourront, pendant le Jubilé, absoudre de tous les cas et censures réservés à nous et au Souverain Pontife, et commuer les vœux en d'autres bonnes œuvres, excepté les vœux solennels, ceux d'entrer en religion et de chasteté perpétuelle. Ils pourront user aussi du même pouvoir en faveur des personnes auxquelles ils jugeront à propos de différer l'absolution au-delà du temps fixé pour le Jubilé, pour s'assurer davantage de leurs disposi-Ce pouvoir durera jusqu'à l'expiration de six mois, à dater pareillement de l'ouverture du Jubilé pour tout le diocèse; et on observera, par rapport à ceux auxquels on aura jugé à propos de différer l'absolution, ce qui a été dit ci-dessus au sujet de la communion pascale.

10 ° .—Les religieuses pourront aussi, dans le même temps, se choisir des confesseurs, parmi ceux qui sont approuvés pour entendre leurs con-

fessions.

11 ° .- Enfin, nous exhortons MM. les curés et autres ecclésiastiques chargés du ministère de la parole ou de la conduite des âmes, de donner, pendant le Jubilé, aux peuples confiés à leurs soins, des instructions propres à leur en faire recueillir les fruits, avec plus d'abondance. Nous n'òsons leur recommander de faire ces instructions les jours de la semaine, à raison du temps considérable qu'ils seront obligés d'employer aux autres fonctions du saint ministère; mais nous espérons qu'ils profiteront des jours d'office public, pour adresser aux fidèles des exhortations familières sur leurs principaux devoirs, et pour élever la voix contre les désordres les plus communs de leurs paroisses. Nous attendons surtout du zèle des confesseurs qu'ils n'omettront rien de ce qui dépendra d'eux, pour ramener les pécheurs à Dieu, en les reprenant avec douceur, avec charité, et néanmoins, avec fermeté, à l'exemple de J. C.; et en instruisant, avec zèle et avec patience, ceux que leur ignorance rendrait indignes de l'absolution.

12°.—Nous permettons de chanter le saiut, une ou deux fois la semaine, outre le dimanche, dans les églises où la lecture de notre présent mandement est ordonnée ci-après, à moins qu'il ne se rencontre dans la semaine une ou plusieurs fêtes auxquelles il est permis d'en chanter.

Sera notre présent mandement lu et publié (excepté l'article 10e.) au prône, soit des églises paroissiales, ou de celles où l'on fait l'office public, et en chapitre, dans toutes les communautés religieuses, le premier dimanche ou jour de fête d'obligation après qu'il aura été reçu.

Dong de nos taire, le trois.

L. -

les curés inistère de de donner, fiés à leurs en faire rece. Nous es instrucdu temps ployer aux mais nous fice public, tions famiour élever mmuns de out du zèle n de ce qui

écheurs à ec charité, de J. C.; ence, ceux de l'abso-

er le salut, dimanche, re présent noins qu'il a plusieurs

oublié (exéglises paice public, nautés reur de fête

ter.

Donné à Québec, sous notre seing, le sceau de nos armes, et le contre-seing de notre Secrétaire, le quatorze novembre, mil-huit-cent-trentetrois.

Jos. Ev. DE QUEBEC.

Par Monseigneur,

L. + S.

C. F. CAZEAU, Ptre. Secrétaire.

Pour vraie copie.

D. R. de vis autres une i l'églistaines Borbilé de core a l'anné accord les ég Rome 1299, se rer

disaie appris Rome grand Clé

INSTRUCTIONS

EN FORME DE CATECHISME

SUR LE JUBILE.

D. Qu'est-ce que le Jubilé?

R. C'est un solennité, une cérémonie ecclésiastique, accompagnée de prières, d'instructions, de visites d'églises, de processions, et de plusieurs autres bonnes œuvres, que l'on fait pour gagner une indulgence plénière que le Pape accorde à l'église universelle, en certain temps et à cer-

taines occasions.

Boniface VIII. fut le premier qui donna au Jubilé de l'année sainte la forme qu'il conserve encore aujourd'hui. Il ordonna qu'à commencer par l'année 1300, cette indulgence générale serait accordée tous les cent ans à ceux qui visiteraient les églises de Saint Pierre et de Saint Paul à Rome. Il le fit, parce qu'on s'apperçut que l'an 1299, les chemins étaient pleins de péleries qui se rendaient à Rome de tous les côtés; et qui disaient qu'ils étaient venus sur ce qu'ils avaint appris de leurs pères, que ceux qui allaient à Rome à la fin de chaque siècle, y gagnaient de grandes indulgences la dernière année du siècle.

Clément VI jugeant que le terme de cent ans était trop long, le réduisit à cinquante ans : et

effectivement, il accorda l'an 1350, une indulgence générale à ceux qui visiteraient les quatre principales églises de Rome, semblable à celle Lévitiq que Boniface VIII avait accordée pour l'an 1300. " quan Cela subsista jusqu'à Paul II, qui, l'an 1470, " pour fixa cette indulgence à chaque vingt-cinquième d'anne année; ce qui fut exécuté pour le première fois sieurs par Sixte IV, son successeur, l'an 1475, et a v. 21 d été suivi avec uniformité depuis ce temps-là. "Jubil Avant Paul II, le Pape Grégoire XI avait fait une Bulle pour fixer cette indulgence à chaque bilé de trente-troisième année; mais il ne parait pas par l'histoire que cette bulle ait été mise à exécution.

D. Pourquoi cette indulgence générale des

années saintes est-elle appelée Jubilé?

R. Parce qu'elle a de grands rapports avec le Jubilé des Juiss. Le pape Sixte IV est le premier qui ait donné le nom de Jubilé à cette indulgence. Bulle de l'an 1473.

D. Que signifie le mot de Jubilé?

R. Il signifie un temps de joie et de rémission accordée par l'église, dont le Jubilé des Juiss était la figure.

D. D'où vient ce mot de Jubilé?

R. Il vient du mot hébreu Jobel, qui signifie son de trompettes, parce qu'on s'en servait au temps du Jubilé des Hébreux, pour le publier. L'historien Josephe dit qu'il signifie liberté; en effet les Juifs la recevaient dans le temps du Jubilé. St. Jérôme dit que ce mot signifie année de rémission; aussi, à la cinquantième année il sepubliait une liberté générale, comme le dit l'Ecri ture Sainte.

D. 0 R. (

R. 0 qui éta cipalen Juifs, couvra naient

D. velle?

glise a relle d tice de et les spiritu

> D. R.

relle d dans le éterne

le péc tes les une indulles quatre

ait pas par exécution. érale des

rts avec le st le preette indul-

rémission des Juifs

ui signifie servait au le publier. erté; en efs du Jubie année de nnée il se. dit l'Ecri

D. Qui a institué le Jubilé des Juiss?

R. C'est Dieu, lorsqu'il dit à Moïse dans le le à celle Lévitique, c. 25 v. 10. "Vous sanctifierez la cinl'an 1300. " quantième année, et vous l'appellerez rémission l'an 1470, " pour tous les habitans du pays, parce que c'est -cinquième "l'année du Jubilé." Ce mot se trouve en pluemière fois sieurs autres endroits de l'Ecriture : au ch. 27. .475, et a v. 21 du Lévtique, il est dit : "lorsque le jour du temps-là. "Jubilé sera venu, il sera consacré au Seigneur."
[avait fait D En quoi consistait cette rémission du Ju-

D. En quoi consistait cette rémission du Ju-

e à chaque bilé de l'ancienne loi?

R. Cette rémission du Jubilé de l'ancienne loi, qui était la figure de la nouvelle, consistait principalement en ce que, dans l'année jubilaire des Juiss, les dettes étaient remises, les esclaves recouvraient leur liberté, et les biens aliénés retournaient à leurs premiers maîtres.

D. En quoi consiste le Jubilé de la loi nou-

velle?

R. Il consiste en ce que l'indulgence que l'église accorde aux fidèles, remet la peine temporelle dont les pécheurs sont redevables à la justice de Dieu, les délivre de l'esclavage du démon, et les fait rentrer dans la possession des biens spirituels qu'ils avaient perdus par le péché.

D. Qu'entend-on par ce mot indulgence?

R. On entend la rémission de la peine temporelle dûe au péché, après qu'il a été pardonné dans le sacrement de Pénitence, quant à la peine éternelle.

D. Le sacrapant de Pénitence, en remettant le péché entièrement, ne remet il pas aussi tou-

tes les peines qui lui sont dûes?

R. Le sacrement de Pénitence, en remettant entièrement le péché, remet, à la vérité, la peine éternelle que le péché mortel mérite; mais il la mê laisse l'obligation de subir des peines temporelles pour l'expiation des péchés qu'il remet. 14e. ch. du livre des Nombres, vous y verrez que Dieu, en pardonnant à un peuple ingrat et rebelle, le condamne cependant à ne point entrer dans la terre promise. Lisez encore le 12e. ch. du 2d. livre des Rois, v. 10, 13 et 14, vous y verrez que Dieu pardonne à David deux crimes énormes dont il s'était rendu coupable, en considération de la douleur profonde qu'il en avait conçue ; néanmoins il lui prédit les châtimens temporels qui doivent en être la satisfaction.

D. Où le chrétien expie-t-il les péchés dont il reçoit la rémission dans le sacrement de Péni-

tence?

R. Il les expie en cette vie, par des satisfactions volontaires, ou en l'autre vie, dans le purgatoire.

D. L'église a-t-elle le pouvoir d'imposer ces

peines temporelles?

R. Oui : c'est une conséquence du pouvoir que Jésus-Christ lui a laissé de remettre les péchés, quorum remiseritis peccata, remittuntur eis, Jean, c. 20. v. 23. Elle doit, comme Jesus-Christ, dont elle tient la place, en remettant la peine éternelle dûe au péché, exiger et imposer des satisfactions temporelles dûes à ce même péché; et c'est aussi ce qu'elle fait toujours dans le sacrement de Péniterce.

D.

R. plusie des p sieurs poser

D. ment oblige impos

R. par le tièren bre c ioindr œuvr pose

D. accon est so volon

R.

tenan les pi les co tens, avec sait a mand Dieu. tent j

sont i

en remettant rité, la peine le ; mais il temporelles t. Lisez le y verrez que la tet rebelle,

ntrer dans la ch. du 2d. verrez que normes dont

ration de la ; néanmoins ii doivent en

chés dont il nt de Péni-

es satisfacuns le pur-

nposer ces

ouvoir que es péchés, untur eis, me Jesus-nettant la et imposer même pé-

rité, la peine D. La discipline de l'église a-t-elle toujours été le ; mais il la même dans l'imposition de ces peines ?

R. Non; l'église a jugé à propos, pendant plusieurs siècles, d'imposer pour certains péchés des pénitences publiques qui duraient souvent plusieurs années, et qu'elle n'a plus coutume d'imposer aujourd'hui.

D. Depuis que l'église n'impose point ordinairement ces sortes de pénitences, le pénitent n'est-il obligé qu'aux pénitences que le confesseur lui

impose?

R. Comme ces pénitences enjointes à présent par les confesseurs, très-souvent ne sont pas entièrement proportionnées à l'énormité et au nombre des péchés, le pénitent doit pour l'ordinaire joindre à ces pénitences, d'autres satisfactions ou œuvres de pénitences que le confesseur ne lui impose pas.

D. Comment feriez-vous voir que celui qui a accompli la pénitence enjointe par le confesseur, est souvent encore obligé à d'autres satisfactions

volontaires?

R. Cela est facile. Le péché méritant maintenant une peine aussi grande qu'il méritait dans les premiers siècles de l'église, et les peines que les confesseurs enjoignent de nos jours aux pénitens, ayant pour l'ordinaire peu de proportion avec la rigueur de la pénitence que l'église imposait alors, sans qu'elle crût excéder ce que demandaient la grandeur du péché et la justice de Dieu, il est ordinairement nécessaire que le pénitent joigne quelques satisfactions à celles qui lui sont imposées dans le tribunal de la pénitence.

D. Comment les peines temporelles dûes aude Jést

péché se remettent-elles par l'indulgence?

R. Le voici: l'indulgence nous fait l'applica-sation à tion des satisfactions surabondantes de Jésus-pontifes Christ et des saints, pour compenser ce que qu'ils o nous devons à sa justice. Il est certain que Jésus-Christ, dont toutes les actions ont été d'un a son c prix infini, a satisfait à Dieu surabondamment, R. pour toutes les peines dont les hommes peuvent paroles être redevables à la justice divine. On ne sau-lierez s rait douter que, parmi les saints, il y en a eu un c. 16. v très-grand nombre dont les satisfactions ont été lier, qu surabondantes. Oserait-on le nier de la plus pure Cette des vierges, qui, quoiqu'exempte de tout péché, restrict a tant souffert, que son âme a été transpercée le pour d'un glaive de douleurs? Et tuam ipsius animam pertransibit gladius. Luc. 2. v. 35. Le niera-t-on du saint précurseur, qui, livré dès son enfance au plus rigoureuses austérités, redoubla chaque jour ses mérites, et y mit le comble par un glorieux martyre. Enfin pourrait-on le nier de tant d'illustres confesseurs, qui, purifiés du péché et de ses peines par les eaux de la régénération, ont peu de temps après et quelquefois le même jour, triomphé des Nérons et des Domitiens? Mais s'il en est ainsi, n'est-il pas constant qu'il y a eu des saints dont les peines, comme celles de Job, ont surpassé de toute la pesanteur du sable de la mer, les péchés qu'ils avaient commis: utinam appenderentur peccata mea, quibus iram merui : et calamitas, quam patior, in staterà. Quasi arena maris hæc gravior appareret. Job, c. 6. v. 1.2. Ces satisfactions

inépuis

D. 1

péché peine d relle. la bull Droit (reçu

elles pa

" de la

pliquan

dantes

 $\mathbf{R}.$ et tout qu'un é fini de soit un comme

et qu'o

les dûes aude Jésus-Christ et des saints, forment un trésor inépuisable, dont Jésus-Christ a confié la dispence? t l'applica-sation à son église; c'est pourquoi les souverains de Jésus pontifes, déclarent dans les bulles des Jubilés, er ce que qu'ils ouvrent les trésors de l'église.

ain que Jé. D. L'église a-t-elle le pouvoir d'appliquer ainsi,

t été d'un a son choix, les mérites de Jésus-Christ?

ndamment, R. Ce pouvoir est une suite nécessaire de ces es peuvent paroles de Jésus-Christ, "tout ce que vous dé-On ne sau- lierez sur la terre, sera délié dans le ciel." Matt. en a eu un c. 16. v. 19, et c. 18. v. 18. Car on ne peut dé-ons ont été lier, qu'en appliquant les mérites de Jésus-Christ. plus pure Cette parole du divin maître ne souffre aucune out péché, restriction; il ne donne pas seulement à l'église anspercée le pouvoir de remettre la peine éternelle dûe au psius ani- péché mortel, mais Tout; c'est-à-dire, toute 35. Le peine dûe au péché, soit éternelle, soit tempoé dès son relle. C'est pourquoi le Pape Clément VI, dans la bulle du Jubilé de l'an 1350, insérée dans le Droit Canon, dit expressément que "l'église a " recu le pouvoir d'accorder la rémission totale " de la peine temporelle dûe au péché," en appliquant aux pécheurs les satisfactions surabondantes de Jésus-Christ et des saints.

D. Les satisfactions de Jésus-Christ ne sont-

elles pas suffisantes toutes seules?

redoubla

omble par

n le nier

és du pé-

régéné-

quefois le

es Domi-

oas cons-

es, com-

la pesan-

s avaient

ita mea.

atior, in

wior ap-

sfactions

R. Elles sont infiniment plus que suffisantes, et tout le mérite des souffrances des saints n'est qu'un écoulement et une application du mérite infini des souffrances de Jésus-Christ, loin que ce soit un supplément aux satisfactions du Sauveur, comme si elles étaient insuffisantes et imparfaites, et qu'on y pût ajouter quelque chose; erreur impie qu'on nous impose faussement, et dont nous patienc avons la plus grande horreur.

D. Pourquoi donc joignez-vous les satisfactions

des saints à celles de Jésus-Christ?

R. Parce que ; 10. Les satisfactions des saints ne R. O sont pas séparées de celles de Jésus-Christ, dont ses pr elles tirent toute leur valeur; 20. En joignant des pé les saints à Jésus-Christ, nous joignons les mem D. bres au chef; 30. En cela nous suivons l'esprit nière d ancien de l'église; car elle accordait autrefois les R. indulgences en vue des prières et des satisfactions et qui des saints martyrs, qui, avant leur mort, avaient la bulle demandé cette grâce pour les pécheurs pénitens, D. comme on le voit par les lettres 9, 10 et 13 de bilé? St. Cyprien.

D. L'église peut-elle ainsi appliquer à sa vo-demen lonté les satisfactions des saints qui sont dans le les arti

ciel?

R. Cette application est une suite de la com- compli munion des saints, et de l'union que tous le membres de l'église ont avec Jésus-Christ. Elle l'a toujours enseignée ainsi : Tertul. liv. aux mart. ch. Liv. de la chasteté, ch. dernier. St. Cyprien ci-dessus cité.

D. L'intention de l'église est elle de nous décharger entièrement par l'indulgence plénière de

l'obligation de satisfaire à Dieu?

R. Quoique l'église veuille suppléer par l'indulgence plénière à notre faiblesse et à la disproportion de nos pénitences, néanmoins son intention n'est pas de nous décharger de l'obligation de satissaire à Dieu, soit par les pénitences que le confesseur nous prescrit, soit par celles que nous

pous ir nous ei

D. 3 le temp

D.

R. mence faire, prescr les bor point d'être qu'elle beauc les fai

gagne

seuler

ons l'esprit nière du Jubilé?

us le mem-Elle l'a x mart. ch. t. Cyprien

e nous déolénière de

par l'induldisproporintention ition de saes que le que nous

nous imposons nous-mêmes, soit enfin par notre t dont nous patience dans les maux que la providence de Dieu nous envoie.

satisfactions D. Les consesseurs doivent donc imposer dans le temps du Jubilé des pénitences convenables?

les saints ne R. Qui : le Pape dans sa bulle, à l'exemple de hrist, dont ses prédécesseurs, recommande expressément In joignant des pénitences salutaires.

s les mem. D. Qui sont ceux qui gagnent l'indulgence plé-

autrefois les R. Ce sont ceux qui sont vraiment pénitens, satisfactions et qui accomplissent les conditions prescrites par ort, avaient la bulle du Jubilé.

s pénitens, D. Quelles sont les conditions du présent Ju-

10 et 13 de bilé?

R. Ces conditions sont prescrites dans le Maner à sa vo-dement de Monseigneur inséré plus haut. Voyez ont dans le les articles 30. 40. et 50. du dit Mandement.

D. Y a-t-il quelque ordre à garder dans l'ac-

de la com- complissement de ces œuvres saintes?

R. Il est plus à propos et plus sûr de les com mencer par une bonne confession, afin de pouvoir faire, en état de grâce, les autres bonnes œuvres prescrites par la bulle du Jubilé. Car, quoiqué les bonnes œuvres qui se fent par celui qui n'est point encore en état de grâce, ne laisseint pas d'être utiles, il est hors de doute cependant qu'elles servent bien d'avantage, et qu'elles sont beaucoup plus agréables à Dieu, quand celui qui Il faut même, pour les fait est en état de grâce. gagner l'indulgence, être en état de grâce, non seulement en communiant, mais aussi en s'acquittant de la dernière œuvre, lors même que l'on pir grâce ne termine pas par la sainte Communion. amis de

D. Quel est le moyen de faire une bonne con et l'esse

fession?

R. Il faut, quelques jours avant, demander à Christ. Dieu avec serveur l'esprit de pénitence, la con D. Q naissance de ses péchés, et la grâce de les détes-gager à ter; examiner bien sa conscience, se réconcilier Jubilé? avec ses ennemis, restituer le bien ou l'honneur enlevé au prochain; s'éloigner des occasions pro- y exhor chaines de retomber dans le péché, et faire une que nou ferme résolution de ne plus offenser Dieu.

D. Est-il nécessaire, pour gagner le Jubilé, de La facil

faire une confession générale?

R. Non: il n'est pas précisément nécessaire, Le cond à l'occasion du Jubilé. de faire une confession gé- des autr nérale; une confession ordinaire faite avec les ment r dispositions requises, est suffisante. Si le péni- pouvoir tent croit avoir des raisons de faire une confession Jubilé, générale, il doit les exposer avec simplicité de tion que cœur à son consesseur, et s'en rapporter à son des mé jugement.

D. Suffit-il d'accomplir à l'extérieur les œu- saints o

vres prescrites par la bulle du Jubilé?

R. Non: il faut qu'elles soient faites avec les dispositions intérieures dont Dieu et l'église veulent que ces œuvres soient accompagnées.

D. Dans quel état et dans quel esprit faut-il

faire la visite des églises ?

R. Il faut la faire avec modestie et recueillement, ayant l'esprit occupé de quelque bonne pensée, le cœur élevé à Dieu, faisant quelque prière et se regardant comme des criminels qui, voulant obte-

confiance

chés sar ne de no ces des

> D. gner le

plénitu

R. Dieu e truire e s'unir p sus-Ch

tention

ne que l'on pir grâce, vont de porte en porte solliciter les amis de leur souverain juge d'intercéder pour eux ; n. conne con et l'essentiel est de prier avec attention, humilité, confiance, et au nom de Notre-Seigneur Jésusemander à Christ.

e, la con D. Quels sont les motifs qui doivent nous ene les détes-gager à faire tout notre possible pour gagner le

réconcilier Jubilé?

onneur en R. Les voici : lo. le désir de l'église qui nous sions pro y exhorte et qui nous en presse. 20. Le besoin faire une que nous avons de satisfaire à Dieu pour les péchés sans nombre que nous avons commis. Jubilé, de La facilité et les moyens que le Jubilé nous don ne de nous acquiter envers la Justice divine. nécessaire, Le concours des prières et des bonnes œuvres ession gé- des autres fidèles, capables d'obtenir plus facileavec les ment notre conversion. 50. L'incertitude de Si le péni- pouvoir jamais retrouver l'occasion de gagner le confession Jubilé, si nous la perdons. 60. Enfin, l'obligaaplicité de tion que nous avons de ne pas mépriser le prix rter à son des mérites infinis de Jésus-Christ, des souffrances des martyrs, et de la pénitence de tant de r les œu- saints dont la communication nous est offerte avec

D. Quelles intentions doit-on avoir pour ga-

plénitude dans la grâce du Jubilé.

gner le Jubilé?

R. On doit se proposer, 10. De satisfaire à Dieu entièrement et promptement; 20. De détruire en soi tous les restes du péché; 30. De s'unir plus intimement et plus parfaitement à Jésus-Christ; en un mot, il faut avoir toutes les intentions exprimées dans la bulle.

eu.

es avec les église veues.

prit faut-il

reillement, e pensée, rière et se lant obteD. Est-on obligé de jeûner ou de faire l'au D. Qu

mône pour gagner le Jubilé?

R. Les lettres apostoliques de N. S. P. le Pape Grégoire XVI, datées du 2 décembre écessain 1832, en vertu desquelles il accorde l'indulgence cipales q du nouveau Jubilé qui vient d'être publié dans ce droite et diocèse, enjoignent de jeûner les mercredi, vendre di et samedi de l'une des trois semaines fixées pour sa durée. Il y est aussi recommandé d'ajou révélé à ter quelqu'aumône aux jeûnes et aux prières marqués, afin de les rendre plus agréables à Dieu, et en pa surtout dans un temps où les besoins des pauvres lenir et sont si pressans .- Voyez ci-dessus le 4e. article du Mandement de Mgr. Signay.

D. Quelles pratiques conseilleriez-vous pour

gagner le Jubilé?

R. Il serait très-convenable de joindre la prière, l'aumône et quelque mortification ou pénitence, chacun des vingt-deux jours que doit durer Mais on ne saurait trop recomle Jubilé. mander de les passer tous dans l'esprit de prière et de pénitence, et de faire, chaque jour, quelque prière particulière au Seigneur, pour qu'il accorde à Notre Saint Père le Pape les grâces dont il a besoin pour procurer la gloire de Dieu, l'utilité de la sainte église, et l'édification spirituelle de tous les fidèles; qu'il extirpe les hérésies et les divisions sur la religion; qu'il protége et qu'il étende la foi catholique; enfin, qu'il procure le salut et conserve la tranquillité de tout le peuple chrétien. Il convient encore de prier pour Monseigneur l'évêque et pour tous les pasteurs de l'église; pour tous les besoins de ce diocèse et pour les nôtres en particulier.

celui qui R. O

D. E R. E la sainte Notre-S

doit être sonnabl dulgeno tence, nous es

paix fau si nous D. 1

R. L a point haine d

> D. 1 âme vr

R. 3 10. A péchés devant sincère avec u 40. A faire l'au D. Quelles dispositions intérieures doit avoir

celui qui désire gagner le Jubilé?

N. S. P. le R. On peut réduire les dispositions intérieures, décembre écessaires pour gagner le Jubilé, à quatre prinindulgence cipales qui sont la foi, la pénitence, une intention ié dans ce droite et l'amour de l'église.

di, vendre D. En quoi consiste la foi?

nes fixées R. Elle consiste à croire tout ce que Dieu a dé d'ajou révélé à son église, tout ce que croit et enseigne rières mar la sainte église catholique, apostolique et romaine, s à Dieu, et en particulier le pouvoir de lier et délier, de rees pauvres tenir et de remettre les péchés, qu'elle a reçu de Mais cette foi 4e. article Notre-Seigneur Jésus-Christ. doit être vive, et soutenue par une confiance raivous pour sonnable, qui nous fesant beaucoup espérer de l'indulgence, si nous nous y préparons par la pénie la prière, tence, nous fera souvenir que l'Indulgence qui nous est accerdée, deviendra, par notre faute, une pénitence, paix fausse, inutile et préjudiciable à notre salut, si nous la séparons de la pénitence. op recoml'esprit de

D. En que consiste la *pénitence?*

R. Les Saints Pères nous apprennent qu'il n'y a point de pénitence véritable et assurée, sans la haine du péché et l'amour de Dieu.

D. Que produit la haine du péché dans une

âme vraiment pénitente?

doit durer

naque jour,

r, pour qu'il

les grâces

de Dieu, on spiritu-

es hérésies

protége et

u'il procure

tout le peu-

prier pour

pasteurs de

diocèse et

R. La haine du péché porte un vrai pénitent, 10. A repasser dans l'amertume de son cœur ses péchés passés; 20. A s'en humilier, à en gémir devant Dieu par une vive contrition et un regrêt sincère de les avoir commis ; 30. A s'en accuser avec une entière sincérité et le plus vif repentir; 40. A les expier par des œuvres pénibles, et par l'humble acceptation des maux que Dieu envoie. Enfin à se précautionner pour l'avenir contre le comme péché, le suyant comme le serpent, et évitant avec gner le soin toutes les occasions qui peuvent mettre en danger d'y retomber.

D. En quoi l'amour de Dieu sert-il pour rendre pour de

la pénitence véritable et assurée?

R. Il sert, lo. A convertir et à changer le cœur du pécheur, qui demeure toujours tourné vers la créature, tant qu'il ne se tourne pas vers le créateur, en l'aimant; 20. A ôter l'affection du péché, qui règne dans le cœur du pécheur, jusqu'à ce obtenir qu'il commence à aimer Dieu, comme source de que le toute justice; 30. A le porter à une plus grande détestation du péché; 40. A lui faire mener une qui No vie nouvelle qui change ses pensées, ses actions, ses paroles, et les rende agréables à Dieu; et enfin, à l'affermir et le fortifier contre le péché et les attaques du démon, contre qui l'on est trop faible, quand on n'aime pas Dieu.

D. En quoi consiste cette intention droite que vous dites être la 3ème. disposition pour gagner

le Jubilé?

R. L'intention droite qui doit porter le fidèle qui aime Dieu, à gagner l'indulgence du Jubilé est, lo. De ne négliger aucun des moyens qui peuvent servir à achever de satisfaire à Dieu; 20 D'être délivré de tout ce qui engage Dieu à le punir encore, et qui retarderait, après sa mort, la jouissance de Dieu; 30. De trouver dans l'indul gence de quoi suppléer à ce que sa faiblesse et la courte durée de cette vie pourraient faire manque à sa satisfaction et à sa pénitence, quoiqu'il ait un grand désir de la continuer toute la vie.

D. 1

cessaire reconna mour d voir $J\acute{e}$ même enfans versel de l'é prières

> D. Pindal;

R. . qui ga lemen dûe a me; n car, 1 et plu nérau: lieux œuvre tratoii toute

70. I

évitant avec gner le Jubilé?

ses actions à Dieu; el e le péché el prières. on est trop pindulgence?

n droite que pour gagner

er le fidèle e du Jubilé, moyens qu à Dieu; 20 e Dieu à le s sa mort, la dans l'indul aiblesse et la aire manque oiqu'il ait u

e.

Dieu envoie. D. Pourquoi mettez-vous l'amour de l'église r contre le comme dernière disposition nécessaire pour ga-

mettre en R. L'amour de l'église est une disposition nécessaire pour gagner le Jubilé, principalement pour rendre pour deux raisons: 10. Parce qu'il est juste de reconnaître par cet amour, la tendresse et l'ager le cœur mour de l'église, qui, saintement empressée de irné vers la voir Jésus-Christ formé en nous, se met elleers le créa même en prières et en larmes, et unit tous ses n du péché, ensans par des prières générales pour nous faire jusqu'à ce obtenir de Dieu une pleine indulgence; 20. Parce source de que le but principal de ce Jubilé est le bien uniplus grande versel de toute l'église, pour tous les besoins de e mener une qui Notre Saint Père le Pape nous oblige de prier; ce que nous ne pouvons bien faire, si l'amour de l'église ne nous anime, et ne soutient nos

D. Quelle différence y a-t-il entre le Jubilé et

R. Il n'y en a point quant à l'effet; car celui qui gagne pleinement l'un ou l'autre, obtient également la rémission de toute la peine temporelle dûe aux péchés actuels commis depuis le baptême; mais il y en a beaucoup quant aux priviléges: car, 10. La cause du Jubilé est plus importante et plus maniseste; 20. Il regarde les besoins généraux de la chrétienté; 30. Il s'étend en tous lieux et sur tous les fidèles; 40. Il prescrit des œuvres plus satisfactoires; 50. Il est plus impétratoire, puisqu'il réunit les vœux et les désirs de toute l'église; 60. La forme est plus solennelle; 70. Il donne une ample liberté aux pénitens de choisir tels confesseurs approuvés qu'ils voudront Pour So. Et aux confesseurs divers pouvoirs considéra jours au bles.

D. Combien y a-t-il de sortes d'indulgences?

R. Il y en a de deux sortes ; l'indulgence ple tres péc nière et l'indulgence partielle.

D. Qu'entendez-vous par indulgence plén pratique

ère?

R. J'entends celle qui remet, lorsqu'on n') ou de je apporte aucun obstacle, toutes les peines tem la sema porelles dues encore au péché, après que la ta le jeûne che en est effacée par le sacrement de pénitence.

D. Qu'entendez-vous par indulgence par

tielle?

R. J'entends celle qui ne remet qu'une partic jugé de ces peines; telles sont les indulgences de 40 jours, de 100 jours, d'un an, et autres sem blables.

D. Quelle est l'origine de ces indulgences ?

R. La voici: l'église, dès les premiers siècles avait fait des règlemens de discipline, qu'on appelait canons pénitentiaux; car le mot canon en grec signifie règle. Ces canons attachaient une pénitence plus ou moins longue, plus ou moins sévère à certains péchés; par exemple, pour avoir abandonné la foi catholique, 2 ans de pénitence.

Pour s'être parjuré, avec connaissance, ou pour avoir porté quelqu'autre à se parjurer, 40 jours au pain et à l'eau, et les 7 années suivantes en péni

tence.

Pour avoir fait un œuvre servile un jour de dimanche ou de fête, jeûner 3 jours au pain et à l'eau.

Pour sure, 20

Dura jours, t pléer p œuvres l'église gueur, nitence Jésuscanoni

faire 1

iours,

R. de pro Dieu soula à noti

D. nière R.

par s vers marc

rences? niers siècles , qu'on ap ot canon en achaient une us ou moins e, pour avoil pénitence. nce, ou pour

40 jours at ntes en péni-

jour de diau pain et à

s voudront Pour avoir violé un des jeûnes commandés, 20

s considéra jours au pain et à l'eau.

Pour avoir vendu à faux poids ou à fausse meulgences? sure, 20 jours au pain et à l'eau; et ainsi des au-

lgence ple tres péchés.

Durant le temps de pénitence, il y avait des ence plém pratiques de mortification marquées pour certains jours, telles que de faire abstinence et de jeûner, rsqu'on n'y ou de jeûner au pain et à l'eau 2 ou trois jours de peines tem la semaine. Ceux qui ne pouvaient pas supporter que la ta le jeûne ou l'abstinence, étaient obligés d'y suppénitence. pléer par des aumônes, des prières et d'autres gence par ceuvres de charité. Mais la piété s'étant refroidie, l'église toujours conduite par le Saint-Esprit, a u'une partic jugé à propos de se relâcher de sa première rilgences de gueur, et de faire remise d'une partie de ces péautres sem nitences, en vertu du pouvoir qu'elle en a reçu de Jésus-Christ. C'est la rémission de ces peines canoniques que l'on appelle Indulgence de 40 jours, de 100 jours, &c.

D. L'indulgence plénière dispense-t-elle de

faire pénitence?

R. Non: l'indulgence ne doit pas nous servir de prétexte pour nous exempter de satisfaire à Dieu; mais nous devons la regarder comme un soulagement à notre pénitence, et un supplément à notre faiblesse.

D. Pourquoi dites-vous que l'indulgence plé-

nière ne dispense pas de faire pénitence?

R. Parce que l'église l'a toujours fait connaître par sa pratique. St. Paul n'usa d'Indulgence envers l'incestueux de Corinthe, qu'après avoir remarqué dans ce pécheur, une douleur amère de son péché, et une sainte ardeur pour la pénitence pourror Dans les siècles où la pénitence publique était et micile, usage, on n'usait d'Indulgence à l'égard des pé dence, cheurs, que lorsqu'ils avaient déjà fait une partie l'indulg de la pénitence ; enfin Notre Saint Père le Pape contrits déclare dans sa bulle, que l'indulgence qu'il ac ils ren corde ne peut être gagnée que par ceux qui se dans l ront véritablement pénitens.

D. Le confesseur peut-il différer l'absolution sance

dans le saint temps de Jubilé?

R. Quoique le confesseur ait des pouvoirs plus ront, étendus dans ce saint temps que dans un autre, sesseu néanmoins il ne lui est pas permis de donner l'ab- dites p solution à ceux qui ne seraient pas bien disposés : rité or autrement il trahirait sont ministère, et le pénitent ment ne profiterait pas de la grâce du Jubilé.

D. Les confesseurs peuvent-ils différer le Jubilé à ceux qu'ils ne trouveraient pas en état de

recevoir l'absolution?

R. Oui: les confesseurs peuvent et même doivent différer le Jubilé à ceux qu'ils ne trouvent pas en état de recevoir l'absolution; mais ce délai ne servira qu'à ceux qui s'efforcent d'entrer dans de véritables sentimens de pénitence, de s'amender, de se remettre en état de recevoir au plutôt l'absolution et de gagner le Jubilé.

D. Ceux qui, pour quelque empêchement légitime, ne peuvent accomplir en tout ou en partie les œuvres prescrites par le Jubilé, sont-ils privés

de la grâce du Jubilé?

R. Non: ils n'en sont pas privés. Ceux qui se trouveraient en voyage sur terre ou sur mer,

gard jeûn**e**s

à l'ndi

R. les pé voudr par l' confe et p des le co tous bulle salut

> D R 50èi siècl

en état de

t et même ne trouvent ais ce délai entrer dans de s'amenir au plutôt

chement léou en partie nt-ils privés

Ceux qui se ou sur mer,

pénitence pourront, dès qu'il seront de retour en leur doue était et micile, ou s'ils s'arrêtent dans toute autre résiard des pé dence, après le temps fixé par la bulle, gagner une partie l'indulgence du Jubilé, pourvu que, vraiment re le Pape contrits, s'étant confessés et ayant communié, nce qu'il ac ils remplissent les autres conditions prescrites eux qui se dans le Mandement de Monseigneur. A l'égard des personnes qui sont dans l'impuisl'absolution sance de faire les visites ou d'observer les jeûnes prescrits, les Ordinaires des lieux pourouvoirs plus ront, soit par eux-mêmes, soit par les cons un autre, fesseurs, prescrire à toutes, ou chacune des donner l'ab-dites personnes, d'autres œuvres de piété, de chan disposés : rité ou de religion, pour leur tenir respectivele pénitent ment lieu de ces visites.

D. Quels sont les priviléges que le Pape joint

érer le Ju-à l'ndulgence plénière de ce Jubilé?

R. Čes priviléges sont: 10. La liberté qu'ont les pénitens de s'adresser à tel consesseur qu'ils voudront choisir entre ceux qui sont approuvés par l'évêque. 20. Le pouvoir qui est accordé au confesseur d'absoudre au for de la conscience et pour cette fois seulement, des censures et des cas réservés; 30. La permission qu'a le confesseur, pendant le Jubilé, de commuer tous les vœux (excepté ceux réservés dans la bulle) en d'autres œuvres de piété et utiles au salut.

D. Qu'appelle-t-on l'année sainte?

R. On appelle année sainte, la 25ème. 50ème. la 75ème. la 100ème. année de chaque siècle.

D. Pourquoi appelle-t-on ces années, années saintes?

R. On les appelle ainsi, à cause du grand concours des fidèles de tout pays, qui par un esprit de piété visitent dans ces années les quatre principales églises de Rome; et parce que les fidèles, en visitant ces églises et en accomplissant les œuvres de religion prescrites, gagnent l'indulgen ce plénière.

D. Les sidèles qui ne vont point visiter ces églises de Rome, peuvent-ils gagner le Jubilé de l'an-

née sainte?

R. Oui: parce que les papes accordent ordinairement à tous les fidèles, après la fin de chacune de ces années Jubilaires, un certain temps, pendant lequel, en visitant les églises désignées par leur évêque diocésain, ou par ceux qui ont reçu de lui le pouvoir, et en accomplissant les autres œuvres prescrites, ils peuvent gagner le Jubilé.

D. Les papes accordent-ils quelquesois des In-

dulgences plénières en forme de Jubilé?

R. Oui et en plusieurs occasions; par exemau commencement de leur pontificat; dans que que besoin pressant de l'église.

D. Le Jubilé est-il une chose nouvelle en ce

pays?

R. Non: il y en a eu plusieurs, soit de ceux que les Souverains Pontifes ont coutume d'accorder à chaque 25ème, année, soit de ceux qu'ils accordent au commencement de leur Pontificat, ou pour obtenir des grâces du ciel dans de pressans besoins de l'église.

D. R. ment

N. S. et le l blia ce

 ${f En}$ demer noît 2

Le septer des tr pays, ciale (Mano

 $\mathbf{E}_{\mathbf{n}}$ ment le Pa ne du

le 15

Le décer étions

> Le emb vers, à Ro

 $\mathbf{C}\epsilon$ Man que o s'ouv vrier ées, années

grand consar un esprit quatre prine les fidèles, aplissant les t l'indulgen-

ter ces églibilé de l'an-

ordent ordifin de chaain temps, désignées eux qui ont sant les augner le Ju-

fois des Iner exem dans que

elle en ce

oit de ceux ne d'accorceux qu'ils Pontificat, ns de presD. Quels sont ces Jubilés?

R. En 1683, Mgr. de Laval, par un Mandement du 29 janvier, publia le Jubilé accordé par N. S. P. le Pape Innocent XI, le 11 sept. 1681; et le 15 septembre 1722, Mgr. de St. Vallier publia celui qu'accorda alors le Pape Innocent XIII.

En 1752, Mgr. de Pont-Briand, daus un Mandement du 16 janvier, annonça celui du Pape Be-

noît XIV, du 25 décembre 1750.

Le Jubilé accordé par Clément XIII, le 11 septembre 1758, n'ayant pu avoir lieu, à cause des troubles de la guerre qui existait alors en ce pays, Monseigneur Briand, par une faveur spéciale du même Pape, le publia en 1767, par un Mandement du 26 janvier; on en fit l'ouverture le 15 mars, et la clôture le 29 du même mois.

En 1771, le même évêque, par un Mandement du 28 janvier, annonça celui de N. S. P. le Pape Clément XIV, du 12 décembre 1769; il

ne dura que 15 jours.

Le Jubilé accordé par le Pape Pie VI, le 25 décembre 1775, ne put avoir lieu, parce que nous

étions alors en guerre avec nos voisins.

Le Pape Léon XII, par une Bulle du 25 décembre 1825, étendit à tous les fidèles de l'Univers, le Jubilé de l'Année Sainte qui avait eu lieu à Rome la même année.

Ce Jubilé, fut annoncée à ce Diocèse, par un Mandement de Mgr. Bernard Claude Panet, évêque de Québec, daté du 28 Octobre 1826—Il s'ouvrit le Dimanche de la Septuagésime, 11 février 1827, et dura six meis.

Le Pape Pie VIII, ayant succédé à Léon XII le 31 mars 1829, adressa à tous les Prélats ca R. I tholiques de l'Univers, des lettres apostoliques cepend datées du 18 juin de la même année, pour ac capable corder aux fidèles la faveur d'un nouveau Jubilé, voici le à l'occasion de son élévation sur le siége de St. horreu Pierre.—Ce Jubilé eut lieu dans ce diocèse en aux pa 1830. Les exercices en furent prescrits par le L'amo Mandement du même évêque en date du 10 mai Le dét de la même année. Il commença le 11 et finit le patience

25 du mois de juillet.

Le dernier Jubilé publié dans ce diocèse, est grès d celui que nous allons commencer le 8 Décembre tout de prochain, et qui doit finir le 29 du même mois, en conformité au Mandement de Mgr. Jos. Signay, Jubilé évêque de Québec, daté du 14 novembre de la présente année. C'est N. S. P. le Pape Gré-notre goire XVI, successeur de Pie VIII, qui, par ses souver lettres appostoliques du 2 décembre 1832, a enjoint que l' à tous les évêques de le publier dans leurs diocèses aurait aussi à l'occasion de son avénement à la chaire en la p de St. Pierre, qui a eu lieu le 6 février 1831. vie ch Efforçons-nous de profiter des grâces qui nous y sont offertes.

D. Qui sont ceux qui ne gagnent pas le Jubilé, quoiqu'ils sassent extérieurement les œuvres pres-

crites pour le gagner?

R. Ceux qui n'ont pas une ferme volonté de changer de vie, et qui conservent de l'attachement au pěché, ou aux occasions qui y portent.

D. Quelles sont les marques pour connaître si

l'on a gagné le Jubilé?

dans c

D. 0

R. exerci fidèle ment les pl aussi a a le p des sa religio main : l'inqui expér

pas ag

à Léon XII

ne mois, en

os. Signay, Jubilé?

s le Jubilé, ivres pres-

volonté de tachement

nnaître si

s Prélats ca. R. Il n'y en a point d'évidentes; mais il y en a apostoliques cependant qui donnent une assurance morale, et e, pour ac capable de bannir les troubles de la conscience: veau Jubilé, voici les principales; 10. Quand on a une extrême iége de St. horreur du péché; 20. La résistance continuelle e diocèse er aux passions et aux mauvaises habitudes; 30. scrits par le L'amour du prochain, surtout des ennemis; 40. du 10 mai Le détachement des biens de la terre; 50. La 1 et finit le patience et la soumission à la volonté de Dieu, dans ce qui nous arrive de fâcheux; 60. Le proiocèse, est grès dans la pratique des vertus chrétiennes, sur-Décembre tout de celles qui sont propres à notre état.

D. Que faut-il faire pour conserver la grâce du

abre de la R. Il faut 10. Avoir une ferme persuasion que Pape Gré- notre salut est notre unique affaire; 20. Penser qui, par ses souvent à la grandeur et à l'excellence de la grâce 32, a enjoint que l'on a reçue, à l'extrême ingratitude qu'il y us diocèses aurait de la mépriser, et au tort que l'on se ferait la chaire en la perdant par sa faute; 30. Avoir un plan de vrier 1831. vie chrétienne, dans lequel on trouve tous les qui nous y exercices de piété convenables à son état, et être fidèle à les observer; 40. S'appliquer particulièrement à combattre les passions qui sont en nous les plus vives et les plus dangereuses, comme aussi à acquérir et à pratiquer les vertus dont on a le plus besoin; 50. S'approcher fréquemment des sacremens de pénitence et d'eucharistie, avec religion et non par coutume et par respect humain; 60. Ne souffrir rien sur sa conscience qui l'inquiète; mais s'éclaircir avec un confesseur expérimenté, et qui nous connaisse, afin de ne pas agir dans le doute contre ce que la loi de Dieu

chantant demanderait de nons; 70. Se faire un honneur et &c. Ap un devoir des pratiques de piété, comme de la dant qu dévotion envers la Sainte Vierge et à son Ange bénite, Gardien; de l'assistance aux offices de l'église, cérémon aux instructions qui se font dans sa paroisse; de entonne la vigilence sur ceux qui dépendent de nous, les réglise, édifiant par de bons exemples, et les animant par processions des paroles d'édification selon les circonstances; légats o enfin, pratiquant toutes les œuvres de miséricorde rois aut selon les occasions, avec une ferme confiance, que dans la si nous persévérons dans ces heureuses disposi expirée, tions, Dieu nous fera miséricorde. Noël.

D. Y a-t-il des cérémonies particulières qui pose la s'observent à Rome, à l'ouverture du Jubilé? lieu aux

Voici celles que Grégoire XIII établit et On fai qui ont été suivies par ses successeurs.—Ce que la na pape ne crut pas qu'une si grande grâce qu'il ac-féconde o cordait à tous les fidèles, dût se distribuer sans de sa libe quelques cérémonies extérieures qui, frappant les On cl fidèles, leur donnassent une haute idée du grand fait des Jubilé, sachant, comme dit St. Augustin, qu'on puissance va des choses visibles aux invisibles, des choses avec arde corporelles aux spirituelles, et des choses tempo-fessant p relles et passagères aux choses éternelles. et qu'il n

La veille de Noël et avant vêpres, le pape, jesté. après avoir entonné le Veni, Creator, dans la La po chapelle sixtine, (1) va processionnellement, et qui résist avec tout l'appareil que peu inspirer la Religion, rendre, et à la Porte-Sainte, qui est une de celles de la basi- brisé et c lique de St. Pierre. Il reçoit un marteau d'or de sont sans la main du grand pénitencier, et frappe de trois coups le mur dont elle est toujours fermée, en pour mar

Les pé

⁽¹⁾ Une des chapelles de l'église de St. Pierre à Rome.

chantant le verset : aperite mihi portas justitia, nonneur et & e. Après la démolition de la maçonnerie, et penmme de la dant que les pénitenciers lavent cette porte d'eau son Ange bénite, le pape est à genoux devant elle. Cette e l'église, cérémonie achevée, il se lève, prend la croix, roisse; de entonne le Te Deum, et entre le premier dans nous, les réglise, suivi des cardinaux et de la nombreuse nimant par procession qui l'a accompagné. Trois cardinaux onstances; égats ouvrent avec les mêmes cérémonies les niséricorde trois autres portes saintes des églises désignées iance, que dans la bulle du Jubilé. L'année sainte étant s disposi expirée, on renferme la porte sainte la veille de Noël. Le pape bénit les pierres et le mortier, et ulières qui pose la première pierre; la même cérémonie a bilé? lieu aux trois autres églises.

établit et On fait cette cérémonie la veille de Noël, parce eurs.—Ce que la naissance de Notre-Seigneur est la source e qu'il ac- éconde de toutes les grâces que nous recevons

buer sans de sa libéralit**é.**

appant les On chante des versets, des psaumes, et l'on du grand ait des prières, par lesquelles on reconnait sa in, qu'on puissance et sa bonté suprême, et on demande es choses avec ardeur ses grâces et ses miséricordes; cones tempo-fessant par là que l'homme ne peut rien sans lui, et qu'il n'est qu'un néant devant sa divine Male pape, jesté.

dans la La porte murée figure la dureté du pécheur ment, et qui résiste à la grâce et qui a tant de peine à se Religion, rendre, et qui, enfin, ouvre au Seigneur son cœur e la basi-brisé et contrit, pressé par ses miséricordes qui

u d'or de sont sans nombre.

e de trois Les pénitenciers lavent cette porte d'eau-bénite, mée, en pour marquer que la conscience du pécheur étant

à Rome.

S.

lavée par ses larmes, qui sont un don de la grande bonté de Dieu, elle est purifiée par le sang de Jésus-christ dont les pénitenciers sont, par leur dignité, les dispensateurs.

On chante le *Te Deum*, pour reconnaître que la conversion des pécheurs vient de Dieu, et pour lui en rendre de très-humbles actions de

grâces.

L. J. C.

[Ccs Monsei de cin pour c fidèles structio temps o

Avant



Venez qui no l'esprit partier grace vous ê

Ren vous o solateu haut, feu sae spiritu

dons
vous 6
de D

la grande sang de par leur

aître que Dieu, et ctions de

PRIERES

Pour le Jubilé.

Ces prières ne sont point ordonnées pour gagner le Jubilé, Monseigneur ne prescrivant pour cela que la récitation de cinq Pater et de cinq Ave, avec un Gloria Patri, pour chaque station. On a cependant cru être utile aux fidèles et favoriser leur piété, en ajoutant, à la suite des instructions sur le Jubilé, quelques prières propres au saint temps où l'on va entrer.]

Avant de commencer les stations, ou entrant dans la première église.

HYMNE POUR IMPLORER LE SECOURS DIVIN.

VENEZ en nous, Esprit Saint, VENI, Creator Spiritus; qui nous avez crées, visitez Mentes tuorum visita, l'esprit de ceux qui vous ap-Imple supernâ gratiâ grace céleste les cœurs dont Quæ tu creasti pectora. vous êtes le créateur.

Remplissez nos cœurs, 6 feu sacré, la clarté et l'onction spirituelte.

Vous êtes l'auteur des septi dons qui nous sanctifient; vous êtes le doigt de la main de Dieu; vous êtes le don Dextræ Dei tu digitus,

Qui Paracletus diceris. vous qui êtes appelé le Con-solateur, le don du Dieu trèshaut, la fontaine de vie, le Fons vivus, ignis, caritas.

Et spiritalis unctio. Tu septiformis munere,

Sermone ditans guttura. des hommes mortels.

Tu rité promissum Pa-que le Père céleste a promis vous mettez les richesses de votre parole dans la bouche

Virtute firmans perpeti. de notre corps.

Hostem repellas lon- Eloignez et chassez notre giùs. Vitemus omne noxium. nuisible.

Per te sciamus da Patrem. Noscamus atque Fili-tre Dieu le Fils; faites que Credamus omni tem-et le lien du Père et du Fils! pore.

Gloria Patri Domi-

In sæculorum sæcula. solateur. Ainsi soit-il.

Amen.

Accende lumen sen- Répandez votre lumière mour. daus nos esprits, et éclairez. Infunde amorem cordi-les; répandez votre amour V. E. daus nos cœurs; donnez un et ils se ferme courage et la force de R. E. Infirma nostri corporis souffrir aux membres faibles la face of

ennemi; donnez-nous au plu-Pacemque dones pro-tôt la paix, marchez devant nous; et que, sous votre conduite nous soyons garantis de Esprit, Ductore sic te prævio tout ce qui peut nous être esprit no

Faites-nous connaître Dieu le Père ; faites-nous connaînous vous connaissions, et Te utriusque Spiritum que nous croyons toujours en vous, ô vous qui êtes l'esprit

Gloire dans tous les siècles au Père le Souverain Seigneur Natoque, qui à mortuis de l'Univers, au Fils qui est Surrexit, ac Paraclito, ressuscité d'entre les morts, et au Saint-Esprit notre Con-

VENEZ. ez les co et allum

éclairé l dèles pa lamour rempliss de ses par N Christ.

O Dieu

Notre Cieux, ranctifi€ arrive ; soit fait au Cie jourd'h que jo nez nos pardoni out off

laissez

este a promis richesses de ns la bouche rtels.

otre lumière inour. , et éclairez.

nous connaîs; faites que naissions, et s toujours en êtes l'esprit e et du Fils!

ous les siècles rain Seigneur Fils qui est e les morts, t notre Consoit-il.

Prière avant les exercices de piété, &c.

et allumez-y le feu de votre delium, et tui

votre amour V. Envoyez votre Esprit, et ils seront créés.
R. Et vous renouvellerez

mbres faibles la face de la terre.

PRIONS

chassez notre o Dieu qui avez instruit et Deus, qui corda fidede ses divines consolations. Christ. Ainsi soit-il.

WENEZ Esprit saint, remplis- VENI, Sancte Spiritus, ez les cœars de vos fidèles et reple taorum corda fiin eis ignem accende.

V. Emitte spiritum tuum et creabuntur.

R. Et renovabis faciem terræ.

OREMUS.

chez devant éclairé les cœurs de vos si-lium sancti spiritûs il-lèles par la lumière du Saints garantis de Esprit, faites que le même ustratione docuisti, da ut nous être esprit nous donne le goût emobis in eodem spiritu l'amour du bien, et qu'il nou recta sapere et de ejus remplisse toujours de la joie semper cousolatione onnaître Dieu par Notre-Seigneur Jésus. gaudere. Per Christrum. Amen.

L'Oraison Dominicale.

ranctifié; que votre règne ont offensés. Et ne nous mitte nobis debita noslaissez point succomber à la

Notre Père, qui êtes aux PATER noster, qui es in Cieux, que votre nom soit colis, sanctificetur noarrive; que votre volonté men tuum: adveniat soit faite en la terre comme regnum tuum : fiat voau Ciel. Donnez-nous au-luntas tua, sicut in cœjourd'hui notre pain de cha-lo et in terra. Panem que jour; et nous pardon-nez nos offenses comme nou-nostrum quotidianum pardonnous à ceux qui nous da nobis hodiè, et di-

tra, sicut et nos dimit-tentation ; mais délivrez. Je croi timus debitoribus nos-nous du mal. Ainsi soit-il. Et ne nos inducas in tentationem. Sed libera nos à malo, surrection Amen.

La Salutation Angélique.

Ave, Maria, gratiâ ple-na, Dominus tecum, de grâce, le Seigneur est benedicta tu in mulie-na benedictus entre toutes les femmes, et nem, vi fructus ventris tui, Je-est béni. SHS.

Dei, ora pro nobis pec-Dieu, priez pour nous pé-cheurs, maintenant et à catoribus nunc et in ho-Pheure de notre mort. Ainmortis nostræ. - si soit-il. Amen.

benedictus Jésus le fruit de vos entrailles

Sancta Maria, Mater Sainte Marie, Mère de

Le Symbole des Apôtres.

omnipotentem, Creato-puissant, Créateur du Ciel et rem cœli et terræ, et in son Fils unique notre Sei-Jesum Christum Filium gneur; qui a été conqu du ejus unicum Dominum Saint-Esprit, est né de la nostrum, qui conceptus Vierge-Marie, a soussert sous, Ponce Pilate, et a été crucissé est de Spiritu sancto, est mort, et a été enseveli, natus ex Maria Virgine, est descendu aux enfers, le passus sub Pontio Pila-troisième jour est ressuscité to, crucifixus, mortuus des morts, est monté aux Cieux, est assis à la droite de Dieu le Père Tout-puis-

CREDO in Deum, Patrem JE crois en Dieu le Père Toutad inferos, tertià die re-snat, d'où il viendra juger les vivans et les morts.

la sainte Communi

Cred

ADORABI

laquelle

les homu sente vot corps, ju sacrifiez satisfaire l'excès d de ce qu' commis Une ing d'en obt témoign. Trône d Bonté i mais qu converti conversi puissant ponetion amèrem douleur

os entrailles

, Mère de ir nous pénant et mort, Ain-

c Père Toutr du Ciel et Jésus-Christ notre Seité congu da t né de la souffert sous, a été crucifié été enseveli, x enfers, le st ressuscité monté aux à la droite

Tout-puis-

lra juger les

ts.

s délivrez. Je crois au Saint-Esprit, surrexit à mortuis ; asnsi soit-il. la sainte Eglise Catholique, la cendit ad colos: sedet Communion des Saints, la ad devteram Dei Patris rémission des pechés, la ré-ad dexteram Dei Patris à malo, surrection de la chair, la vie omnipotentis: indè venturus est judicare vivos éternelle. Ainsi soit-il. et mortuos.

Gredo in Spiritum sanctum, sanctam Eccle-leigneur est siam Catholicam, sanctorum communionem, êtes benie remissionem peccatorum, carnis resurrectiofemmes, et nem, vitam æternam. Amen.

Prière pour demander l'esprit de componction.

ADORABLE Jésus! je vous considère élevé sur la croix, à laquelle votre amour vous a attaché pour le salut de tous les hommes, et pour le mien en particulier. Je me représente votre sang coulant de toutes les parties de votre corps, jusqu'à la dernière goutte; et considérant que vous sacrifiez votre vie pour faire notre paix avec votre Père, et satisfaire à la rigneur de sa Justice, j'admire d'une part l'excès de votre bonté, et de l'autre, je me trouve confus, de ce qu'au lieu de répondre à votre amour par le mien, j'ai commis tant de crime contre votre adorable Majesté .-Une ingratitude si noire m'ôterait, mon Dieu, la confiance d'en obtenir le pardon, si la croix où vous me donnez un témoignage si sensible de votre amoui, n'était pas le Trône de votre grâce et de votre miséricorde. Je sais, ô Bonté infinie, que vous ne voulez pas la mort du pécheur, mais que vous souhaitez lui donner la vie, pourvu qu'il se convertisse, et qu'il fasse pénitence. Mais parce que la conversion des pécheurs est l'effet de votre grâce toutepuissante, je vous conjure de me donner l'esprit de componction: donnez des larmes à mes yeux, pour pleurer amèrement mes péchés, et pénétrez mon cœur d'une vive douleur de vous avoir offensé.

Prière pour obtenir le pardon de ses péchés.

GRAND Dieu! faites miséricorde à ce pauvre pécheur, con-sies qui fus et pénétré de douleur de ses crimes. Ne vous souve- dissipez nez point des péchés de ma jeunesse, ni des infidélités que près voi i'ai commises, mais souvenez-vous de votre bonté, et de cœur, r ces miséricordes que vous a ez fait paraître en tout temps. Ciel. Jetez-les yeux sur v ... Vils livré à la mort pour l'amour de moi, et rendez-vou: ...entif à la voix de ses larmes et de son sang répandu pour mon satut. Ayez pitié de moi, mon Dieu, selon l'étendue de votre miséricorde ; effacez Nous n mes péchés, et purifiez-moi tellement de mes crimes, qu'il protecti n'en paraisse jamais rien qui puisse irriter votre justice et Dieu: votre indignation contre moi. Le cœur brisé de douleur prières est le sacrifice que vous demandez pour désarmer votre co- sons d'lère; ne méprisez donc pas, ô mon Dieu! le cœur con- obtenez trit et humilié de ce misérable pécheur. Rendez-moi, de tous Seigneur, la pureté du cœur, et renouvelez dans mon âme, nous s l'esprit de droiture et de justice. Donnez-moi aussi la posés, joie de votre assistance salutaire, et fortifiez-moi par votre gloire e Esprit Saint, afin que désormais je sois fidèle à l'observation de vos saints commandemens, que je vous aime de priez pe tout mon cœur, et que je sois dans la disposition de mourir, et de souffrir tous les maux imaginables plutôt que de faits di vous offenser jamais.

Prière qui renferme toutes les demandes qu'il faut faire à Dieu dans le temps du Jubilé.

Accordez-nous, Dieu Tout-puissaut, toutes les grâces que tre faib l'Eglise vous demande en ce saint temps du Jubilé. Ratifiez dans le Ciel l'Indulgence plénière que Notre Saint Père le Pape votre Vicaire, nous accorde sur la terre. Versez sur sa personne vos plus saintes bénédictions, afin qu'il gouverne, avec sagesse et selon vos saintes loix, le troupeau que vous avez confié à ses soins. Donnez votre grâce à tons les Pasteurs qui gouvernent avec lui votre Eglise. Répandez en particulier vos lumières sur notre Evêque. Bénissez et conservez la personne de notre Roi, donnez la prospérité à son Empire. Etablissez la paix en-

tre les P glise v partout toute la

Pa

V. S

R. A Jésus-C

O Die misério célébro Sainte que par tercessi vions (même . gneur. dem réchés.

t pour l'amour e ses larmes et pitié de moi,

ous uime de priez pour nous.

il faut faire à

Jubilé. Raur la terre.--Donnez votre rec lui votre es sur notre de notre Roi, z la paix eu-

tre les Princes Chrétiens pour le bien et la défense de l'Eglise votre Epouse. Faites, Seigneur, qu'elle s'étende partout l'Univers, et que votre nom soit sanctifié sur pécheur, con-sies qui combattent la vérité que vous lui avez confiée, et e vous souve dissipez les schismes qui divisent les Chrétiens, afin qu'ainfidélités que près vous avoir servi fidèlement en unité d'esprit et de bonté, et de cœur, nous puissions en recevoir la récompense dans le tout temps. Ciel. Aiusi soit-il.

Pour demander l'intercession de la Sainte Vierge.

corde; effacez Novs nous mettons sous votre Sub tuum præsidium

à l'observa- V. Sainte Mère de Dieu, V. Ora pro

sition de mou- R. Afin que nous soyons plutot que de faits dignes des promesses de Jésus-Christ.

PRIONS.

les grâces que tre faiblesse; et comme nous même Jésus-Christ, notre Sei. nostris dem Christum Dominum nostrum. Amen.

s crimes, qu'il protection, sainte Mère de confugimus, sancta Dei otre justice et Dieu: ne méprisez pas les sé de douleur prières que nous vous adres-Genetrix: nostras dermer votre co- sons dans nos besoins; mais precationes ne despicile cœur con- obtenez-nous la délivrance as in necessitatibus; sed Rendez-moi, de tous les dangers auxquels à periculis cunctis libeans mon âme, nous sommes sans cesse ex-moi aussi la noi par votre gloire et de bénédiction.

Sancta Dei genetrix.

R. Ut digni efficiapromissionibus mur Christi.

OREMUS.

O Dieu! qui êtes toujours Concede, misericors miséricordieux, soutenez no- Deus, fragilitati nostræ célébrons la mémoire de la præsidium: ut qui sanc-Notre Saint Sainte Mère de Dieu, faites tæ Dei Genetricis meque par le secours de son in-moriam agimus, interédictions, afin tercession, nous nous releccessionis ejus auxilio à ntes loix, le vions de nos péchés, par le nostris iniquitatibus iniquitatibus gneur. Ainsi soit-il. resurgamus. Per eum-

Pour la rémission des péchés.

PSAUME 50.

MISERERE meî, Deus : Avez pitié de moi, mon Die secundum magnam mi-selon l'étendue de votre mis sericordiam tuam.

Et secundum multitudinem miserationum lon la grandeur et la mul tuarum ; dele iniquita-tude de vos bontés. tem meam.

iniquitate meà: et peccato meo munda me. moi de mon péché.

Quoniam iniquitatem meam ego cognos-quité: et ma faute est to fond de co; et peccatum ineum contra me est semper.

Tibi soli peccavi, et malum coram te feci: ut j'ai péché ; j'ai commis justificeris in sermoni-donnez-moi, afin que vo bus tuis: et vincas cum soyez reconnu fidèle dans s judicaris.

Eccè enim in iniquitatibus conceptus sum ; gendré dans l'iniquité, et qu et in peccatis concepii péché. me mater mea.

Eccè enim veritatemi dilexisti; incerta et oc à vous du fond du cœur, que méri culta sapientiæ tuæ ma- vous m'avez instruit des my anguinain nifestasti mihi.

ricorde.

Et effacez mon iniquité

Ampliùs lava me ab Lavez-moi de mon iniqui e plus voi iquitate meà; et à de plus en plus, et purific sacez tous

Car je reconanis mon in jours présente à mes yeux.

C'est contre vous seul qu promesses, et irréprochable vos jugemens.

Vous savez que j'ai été e ma mère m'a congu dans

Vous voulez que l'on se eur, déliv tères de votre sagesse.

Parifiez-m vssope, e lavez ndrai plu re. Faites-mo role de

ie, et mes

isés, tres

esse. Détourne

> Créez en mon Di rit de dro

Ne me r résence, oi votre l

Rendezre assista fortifiez-me ouverain.

J'appre echeurs, vertiront à

O Dieu publiera tice.

on iniquité ités.

ché.

ai commis résence; pa fin que vol idèle dans v

ue j'ai été e riquité, et q

Parifiez-moi donc avec noi, mon Die n't lavez-moi, et je de-de votre mis me plus blanc que la bis me, et super nivem

Faites-moi entendre une esse.

Détournez vos yeux pour is, et purific facez tous mes péchés.

Créez en moi un cœur pur, anis mon in mon Dieu, et renouvelez faute est to fond de mes entrailles l'es-

Ne me rejetez pas de votre vous seul quiésence, et ne retirez pas de oi votre Esprit Saint.

Rendez-moi la joie de vofortifiez-moi par votre Esprit salutaris tui ; et Spiritu réprochable assistance salutaire, et ouverain.

> J'apprendrai vos voies aux vertiront à vous.

O Dieu, ô Dieu mon Saudu cœur, que méritent mes truit des my anguinaires, et ma langue lingua agesse. publiera avec joie votre justice.

Asperges me hysso-

Auditui meo role de consolation et de gaudium et lætitiam; et ie, et mes os que vous avez r et la mulie, et mes os que vous avez exultabunt ossa humilia-

Averte faciem tuam à e mon iniquie plus voir mes offenses, et peccatis meis; et omnes iniquitates meas dele.

Cor munduni crea in me, Deus, et spiritum mes yeux. Tit de droiture et de justice. rectum innova in visceribus meis.

Ne projicias me à facie tuâ: et Spiritum sanctum tuum ne auferas à me.

Redde mihi lætitiam

Docebo iniques vias ongu dans sécheurs, et les impies se con-tuas ; et impii ad te convertentur.

Libera me de sanguique l'on se reur, delivrez-moi des peines nibus, Deus Deus saluactions tis meæ : et exultabit justitiam mea ituam.

Domine, labia mea aperies: et os meum annuntiabit laudem tuam.

Quoniam si voluisses sacrificium, dedissem utique; holocaustis non delectaberis.

Sacrificium Deo spicontritum et humiliatum, Deus, non despiies.

Benignè fac, Domine, in bonâ voluntate tuâ, té, Seigneur, répandez Sion; ut ædificentur muri Jerusalem.

Tunc acceptabis sacrificium justitiæ, oblationes et holocausta tare tuum vitulos.

Gloria Patri, et Filio: et Spiritui Sancto.

Sicut erat in principio et nunc et semper; et in sæcula sæculorum. été dès le commencement. Amen.

Seignueur, vous ouvrire mes lèvres, et ma bouche an iniquités noncera vos louanges.

Si vous aimiez les sacrificiommes ces, je vous en offrirais; mais trême mis les holocaustes ne sont pas ce o Dieu i que vousdemandez.

Le sacrifice que Dieu deritus contribulatus; cor mande, est un esprit pénétré cause de de douleur, vous ne méprise. rez pas, ô mon Dieu, un cœur contrit et humilié,

> Par un effet de votre bonbénédictions sur Sion, et bâtissez les murs de Jérusalem.

Vous agréerez alors les sacrifices de justice, les offrandes et les holocaustes; alors on vous offrira des victimes tunc imponent super al-d'actions de grâces sur votre autel.

> Gloire soit au Père, au Fils, let au Saint-Esprit.

> Et qu'elle soit telle aujourd'hui, et toujours, et dans les siècles, des siècles qu'elle &

Ainsi soit-il.

TRAIT.

Domine, non secundum Suigneur, ne nous traitez pas peccata

nostra, facias selon nos péchés; et ne nous punissez pas selon nos iniqui. nobis neque secundum tés; Seigneur, oubliez nos

miséricor prévenir, vrez-nous gloire de

donnez-n

V. F gneur, 1 séricorde

> R. E assistan

O DIET qui vous jours pi faites g recevez et daig: corde, 1 fenses, heureus les lien

EXAUC gneur,

ne méprise. Dieu, un cœur

e votre bonépandez vos Sion, et bâe Jérusalem.

alors les sa- séricorde. , les offranustes; alors des victimes es sur votre

Père, au Fils,

telle aujours, et dans les es qu'elle s ncement.

us traitez pas ; et ne nous n nos iniqui. oubliez nos

V. Faites-nous sentir, Seigneur, les effets de votro mi-Domine, misericordiam

R. Et accordez-nous votre assistance salutaire.

PRIONS.

jours pitié des misérables, et, fenses, et à ceux qui sont malheureusement engagés dans constringit, les liens du péché.

ous ouvrires passées; que vos iniquitates nostras remiséricordes se hâtent de nous tribuas nobis. Domine, prévenir, parce que nous ne memineris iniquitaffrirais; mais trême misère. Assistez-nous, tum nostrarum antiquae sont pas ce Dieu notre Sauveur; déli-ram; citò anticipent gleire de votre nom; et par-quia pauperes facti su-donnez-nous nos péchés, à esprit pénétré cause de votre nom. et propter gloriam nominis tui, Domine, libera nos, et propitius esto peccatis nostris propter nomen tuum.

> V. Ostende tuam.

R. Et salutare tuum da nobis.

OREMUS.

O Dizv, qui par une bonté DEUS, cui proprium est qui vous est propre, avez tou-misereri, semper et parfaites grace aux pécheurs : cere : suscipe deprecarecevez nos humbles prières, tionem nostram, ut nos et daignez, par votre miséri-et omnes famulos tuos, corde, nous remettre nos of-quos delictorum catena miseratio tuæ pietatis clementer absolvat.

Exaucez, s'il vous plaît, Sei-Exaudi, quæsumus, Dogneur, les prières de ceux mine, supplicum

ces et confitentium ti-qui vous supplient, pardon Pour l'E bi parce peccatis; ut nez les péchés de ceux qui bi parce peccatis; ut s'avouent coupables; et ac-pariter nobis indulgen-cordez-nous en même temps, Vous qui tiam tribuas benignus par votre bonté, l'Indulgence rael écou et pacem.

INE FABILEM nobis, Do FAITES éclater sur nous, Sei comme o mine, tuam clementer osten-tre miséricorde inessable, en 2. Vou de ; ut simul nos et à temps de tous nos péchés et faites éc peccatis omnibus exuas, des peines qu'ils méritent. et à pænis quas pro his meremur, eripias.

Deus, cujus misericor- O Dieu, de la miséricorde diæ est, peccatorum de qui il est d'exiger de nous les grace quæ dimittis pænitentipouvons faire des péchés que vous; am condignam et præ-vous nous pardonnez, et de rablemen possumus, gitatem cerdotes faciunt : Per notre Seigneur. Ainsi soit-il, nous av Christum Dominum nostrum. Amen.

et la paix.

misericordiam gneur, votre clémence et vo- peau par nous délivrant en même Trône s

cipere nobis districte nous remettre avec bonte vés. et celle que nous méritons, et quam non possumus, faire: nous vous supplion riterez-v condonare clementer : de nous accorder l'esprit de de votre spiritum à te pœniten-pénitence et la grace de l'Intiæ te indulgentiæ lar- dulgence; nous vous supplideposcimus de recevoir notre péni nourrire tence, nos efforts, nos prières, douleur, supplices, atque pœni-d'agréer les prières de vos nous fe tentibus, operantibus, saints, et de ratifier ce que tant d'al rogantibus in acceptum vos Prêtres font sur la terre larmes. referre quod tui pro no pour suppléer à ce qui nous bis petunt sancti, et Sa-mandons par Jésus-Christ ennemis

vous qui

devant E jamin et c

3. Fa puissance sauver.

4. 0

5. Sei

6. Ju

7. V

de ceux qui les; et ac-

méritent.

avec bonte vés. grace de l'Invous supplisur la terre larmes. ce qui nou

nt, pardon Pour l'Eglisc, pour N. S. P. le Pape, et Mgr. l'Evêque. PSAUME 79.

r nous, Sei- comme on conduit un trou- lut ovem Joseph. ience et vo- peau par les montagnes.

en même Trône sur les Chérubins, Cherubim, manisestare os péchés et faites éclairer votre gloire devant Ephraim, devant Ben-coram Ephraim, Benjamin et devant Manassès.

3. Faites paraître votre sauver.

miséricorde 4. O Dieu, accordez-nous 4. Deus, converte nos tiger de nous les graces dont nous avons es péchés que vous ; regardez-nous favo-et salvi erimus. onnez, et de rablement et nous serons sau-

méritons, et 5. Seigneur Dieu des ar. 5. Domine, pouvons pas mées, jusqu'à quand vous ir-virtutum der l'esprit de de votre serviteur.

notre peni nourrirez-vous d'un pain de lacrymarum; et potum douleur, et jusqu'à quand dabis nobis in lacrymis, nous ferez-vous boire avec atisier ce que tant d'abondance l'eau de nos in mensurâ.

7. Vous nous avez mis en 7. Posuisti Ainsi soit-il, nous avec insulte.

ême temps, Vous qui êtes le Pasteur d'Is-Qui regis Israel, in-l'Indulgence rael écoutez nos prières; tende; qui deducis ve-

ineffable, en 2. Vous avez établi votre 2. Qui sedes super jamin, et Manasse.

> 3. Excita potentiam puissance, et venez pour nous tuam, et veni, ut salvos facias nos.

besoin pour nous convertir à et ostende faciem tuam,

ous supplion riterez-vous contre la prière irasceris super oratiolnem servi tui.

6. Jusqu'à quand nous 6. Cibabis nos pane

vous le de butte 2 nos voisins, et nos contradictionem vici-Jésus-Christ ennemis se sont mocqués de nis nostris : et inimici subsannaverunt nostri nos.

tende faciem tuam, et sauvés. salvi erimus.

9. Vineam de Æ. gypto transtulisti : eje-votre vigne de l'Egypte ; vou

ti eam.

10. Dux itineris fuisti in conspectu ejus, chemin en marchant devan plantasti radices et implevit terram.

11. Operuit montes umbra ejus : et arbus-plus hautes montagnes, et se

ta eius cedros Dei.

12. Extendit palmites suos usque ad mare: et usque ad flumen propagines ejus.

13. Ut quid destru- 13. Pourquoi xisti maceriam et vindemiant eam om-souffrez-vous qu'elle soit ex nes, qui prætergredi-posée au pillage des passans.

untur viam.

Exterminavith 14. eam aper de silva: et rêt l'a ravagée, et elle a sersingularis ferus depas-vage et cruelle. tus est eam.

15. Deus virtutum, cœlo, et vide, et visita visitez-la.

vineam istam.

Deus virtutum, 8. Dieu des armées, con converte nos : et os-vertissez-nous : montrez que votre vous à nous, et nous seron jetez les

9. Vous avez transporte cisti gentes, et plantas-avez chassé les nations et

> 10. Vous lui avez montré le elle, vous lui avez fait prenejus, dre racine, et elle a rempli fils de

la terre.

11. Son ombre a couvert les branches se sont élevées jusques sur les cèdres de Dieu.

12. Elle a étendu ses brand ches jusqu'à la mer, et se rejettons jusq'au fleuve.

avez-vous ejus: rompu sa haie? pourque

> 14. Le sanglier de la fo vi de pâturage à une bête sau

15. Dieu des armées, tourconvertere: respice de nez-vous vers nous, regardez du ciel, voyez cette vigne el

16. R l'homme pour être

17. E arrachée traits de

> 18. P l'homme avez éta Vous.

19. E retirero nous do iuvoque

20. 5 mées, f vous, f votre v sauvés. Glois

Ant. êtes Pi je bat les por vaudro

z transporté Egypte; vous

vez montré le chant devant

e a couvert les tagnes, et ses t élevées jusres de Dieu. u fleuve.

oi avez-vous e ? pourquoi u'elle soit exdes passans.

lier de la foet elle a serune bête sau-

armées, tournous, regardez cette vigne

montrez que votre main a plantée; et quam plantavit dextenous serons jetez les yeux sur le fils de l'homme que vous avez établi pour être toujours à vous.

17. Elle a été brûlée et s nations et arrachée; ils périront par les suffossa : ab increpatiodans leur traits de votre colère.

18. Protégez de votre bras vez fait pren l'homme de votre droite : le super virum dexteræ elle a rempli fils de l'homme que vous tuæ: et super avez établi pour être toujours à hominis, quem confirvous.

19. Et alors nous ne nous endu ses bran nous donnerez la vie, et nous et nomen mer, et se invoquerous votre Nom.

> 20. Seigneur Dieu des armées, faites-nous retourner à vous, faites luire sur nous votre visage et nous serons et ostende faciem tuam, sauvés.

Gloire soit au Père, &c.

Ant. - Je vous dis que vous êtes Pierre, et sur cette pierre quia tu es Petrus, et les portes de l'enfer ne pré-super hanc petram ædivaudront pas contre elle.

armées, con 16. Rendez parfaite celle 16. Et perfice eam, ra tua: et super filium hominis, quem confirmasti tibi.

> 17. Incensa igni, et ne vultûs tui peribunt.

18. Fiat manus tua masti tibi.

19. Et non discediretirerons plus de vous, vous mus à te, vivificabis nos: taum vocabimus.

> 20. Domine, Deus virtutum, converte nos: et salvi erimus.

Gloria Patri, &c.

Ant.-Ego dico tibi ficabo Ecclesiam meam: portæ inferi non adversus prævalebunt eam.

clesiæ dei.

invocant nomen Do-voquent le nom de notre Se gouverne mini nostri Jesu Chris-lieu. ti in omni loco.

V. Gratia et pax Ec- V. Que la grâce et la pai scient données à l'Eglise d Dieu.

R. Cum omnibus qui R. Et à tous ceux qui in peuples a

PRIONS.

LAISSEZ vous fléchir, Sei

dans une pleine & entière li

Pour l'Eglise

OREMUS. Ecclesiæ tuæ, quæsumus, Domine, preces glise, et faites-la triompher d placatus admitte : ut tous les maux qui l'affligent, adversitati-de toutes les erreurs qui l'atta

destructis bus et erroribus uni-quent, afin qu'elle vous serv versis, securâ tibi ser-berté. viat libertate.

Pour N. S. P. le Pape.

DEUS, omnium fidelium O Dieu, qui êtes le Pasteu Pastor et Rector, fa- &le Conducteur de tous les Findle dèles, regardez d'un œil favorable votre serviteur Grégoin quem Pastorem Eccle-que vous avez voulu siæ tuæ præesse volu-le Pasteur et le Chef de votre isti, propitius respice : Eglise : faites par votre grace da ei, quæsumus, ver-que sa parole et son exemple bo et exemplo quibus lesquels il a autorité; afin præest proficere, ut ad qu'il puisse arriver à la vie vitam una cum grege éternelle avec le troupeau qu sibi credito perveniat lui est confié. sempiternam.

O DIE vous avez l'avancen bis fasse Pasteur. &c.

> Que le au jour nom du défende

> > Qu'il cours d aire, et

Qu'i vos sac votre h

Qu'i que v dessein

Nou

Pour Monseigneur l'Evêque.

à l'Eglise d

es de votre E

triompher d ii l'affligent, 🌡

eurs qui l'atta lle vous serv

& entière li

ace et la pai

ceux qui in peuples avec bonté et qui les indulgentià consulis et rist en tounez l'esprit de sagesse à Jo-amore dominaris, Ponseph yous avez confié le soin de cui dedisti notre conduite, bis fasse la joie éternelle du sapientiæ: utde prol'avancement des saintes bre-Pasteur. Par notre Seigneur, fectu sanctarum ovium &c. fléchir, Sei

O DIEU, qui veillez sur vos DEUS, qui populis tuis notre Evêque, à qui tifici nostro Josepho reginen afin que disciplinæ, daspiritum gaudia æterna fiant Per Chris-Pastoris. tum, &c.

Pour le Roi.

PSAUME 19.

défende.

Que le Seigneur vous exauce Exaudiat te Dominus au jour de l'affliction ; que le in die tribulationis ; nom du Dieu de Jacob vous protegat te nomen Dei Jacob.

Qu'il vous envoie son se-

Mittat tibi auxilium aire, et son assistance de Sion. de sancto; et de Sion

Qu'il se souvienne de tous vos sacrifices, et qu'il rende crificii tui, et holocausvotre holocauste digne de lui. tum tuum pingue fiat.

Memor sit omnis sa-

Qu'il vous donne tout ce desseins.

Tribuat tibi secunque votre cœur désire, et dum cor tuum, et omqu'il accomplisse tous vos ne consilium tuum confirmet.

Nous nous réjouirons de la

Lætabimur in salu-

tes le Pasteur de tous les Fid'un œil favo iteur Grégoin voulu être Chef de votre ar votre grace t son exemple es à ceux su autorité; afir ver à la vie e troupeau qui tari tuo, et in nomine protection que vous recevrez V. V mur.

omnes petitiones tuas; corde toutes vos demandes petitiones petitione salvum fecit Dominus Christum suum.

Exaudiet illum del potentatibus salus dex-pour le soutenir, la force d teræ eius.

Hi in curribus, et bi in equis; nos autem in leur confiance dans leurs chanomine Domini Dei ciots et dans leurs chevaux; nostri invocabimus.

Ipsi obligati sunt et ceciderunt; nos autem sont tombés; pour nous, nous surreximus, et erecti nous sommes relevés et nous sumus.

Domine salvum fac Regem, et exaudi nos et daignez nous exaucer au in die quâ invocaveri-jour que nous vous invoquons. mus te.

Gloria Patri, &c.

Ant.—Domine Deus. tu regnare fecisti ser- vous qui avez mis votre servum tuum; dabis Regi viteur sur le trone : vous dontuo cor docile, sapien- un cœur docile, la sagesse et tiam et intelligentiam. Vintelligence.

Dei nostri magnificabi-nous nous en réjouirons ajours aux nom du Seigneur, et nous l rapporterons la gloire de vi ment en v

succès. Impleat Dominus Que le Seigneur vous ac

Il l'exancera du ciel qui es cœlo sancto suo: in son sanctuaire; il déploiera son bras tout-puissant.

> Que nos ennemis metteni pour nous, nous invoquerons le nom du Seigneur notre Dien.

Ils ont été abattus et ils demeurons fermes.

Seigneur, sauvez le Roi;

Gloire soit au Père, &c.

Ant .- Seigneur Dieu, c'est nerez au Roi votre serviteur

vous sup votre sei qui par pris la aume, cr de verti sainteme éviter to autant d torieux plaire, e qui êtes

Pour a

la vie.

Seigneu

J'AI joie, l que no du Sei

> No tre de de tes

ir, et nous l

eur vous ac os demandes

du ciel qui es issant.

emis mettent

ans leurs chaurs chevaux: s invoquerons igneur notre abattus et ils

our nous, nous evés et nous es.

ivez le Roi; s exaucer au us invoquons.

Père, &c.

ur Dieu, c'est nis votre serne: vous donvotre serviteur la sagesse et

ous recevrez V. Vous ajouterez des réjouirons siours aux jours du Roi.

R. Qu'il subsiste éternellegloire de voment en votre présence.

PRIONS.

Seigneur. Ainsi soit-il.

V. Dies super dies Regis adjicies.

R. Permaneat in æconspectu ternum in tuo.

OREMUS.

a son Chris Dieu Tout-puissant, nous Quæsumus, omnipotens vous supplions que Guillaume Deus, ut famulus tuus votre serviteur et notre Roi, qui par votre miséricorde a Guilelmus Rex noster, pris la conduite de ce Roy-qui tuâ miseratione susil déploiera aume, croisse en toutes sortes cepit regui gubernacur, la force de de vertus : afin qu'en étant la. virtutum etiam oméviter tous les vices comme nium percipiat increautant de monstres, être vic-menta; quibus decentorieux de ses ennemis, vous ter ornatus vitiorum plaire, et arriver jusqu'à vous monstra devitare, hosqui êtes la voie, la vérité et la vie. Par Jésus-Christ notre les superare et ad te qui via, veritas et vita es, gratiosus valeat pervenire. Per Christum Dominum nostrum. Amen.

Pour demander à Dieu la conservation de l'union et de la paix entre les Princes Chrétiens.

PSAUME 121.

que nous irions dans la maison * in du Seigneur.

tre demeure dans l'enceinte nostri; * in atriis tuis de tes murailles, o Jérusalem. Jerusalem.

J'AI été au comble de la LÆTATUS sum in his joie, lorsqu'on m'a annoncé quæ dicta sunt mihi; domum Domini ibimus.

Nous établirons donc no- Stantes erant pedes

ficatur, ut civitas, * cu-toutes les parties sont unie jus participatio ejus in l'unité. idipsum.

Israel ad confitendum louer le nom du Seigneur. nomini Domini.

Quia illic sederunt C'est là que sont établis les 3. Consedes in judicio, * settibunaux, pour rendre la just qui aime des super domni Datice; c'est là qu'est le trôm jours les des super domum Da-de la maison de David. vid.

Rogate quæ ad pacem sunt Jerusalem; Jérusalem; que ceux qui pour l'el
* et abundantia diligenl'aiment, ô cité sainte, jouis miséricor * et abundantia diligen-sent de l'abondance, tibus te.

tua; * et abundantia in forteresses, et l'abondance l'on nous de mépr turribus tuis.

quebar pacem de te.

Propter domum Domini Dei nostri,* quæ-maison du Seigneur notre sivi bona tibi.

Gloria Patri, et Filio, Gloire soit au Père, au et Spiritui Sancto.

Sicut erat in princi-Amen.

Jerusalem quæ ædi-| Jérusalem est une ville don Pour dem entr'elles, et se rapportent

Illuc enim ascende- Car toutes les tribus, toute tabli dan runt tribus, tribus Do-les tribus du Seigneur y vientipale den nent comme les témoins et 2. Cor testimonium les députés d'Israel, pour erviteurs

Fiat pax in virtute Que la paix soit dans tel car il y

Propter fratres meos, Pour l'avantage de mes dans l'ac et proximos meos, * lo-frères et de mes amis, je demanderai toujours que tu sois l'opprob en paix.

> En considération de Dieu, je ferai des vœux pour toi.

Fils, et au Saint-Esprit.

Et qu'elle soit telle aujourpio et nunc et semper, d'hui, et toujours, et dans et in sæcula sæculorum. les siècles des siècles, qu'elle a été dès le commencement. Ainsi soit-il.

'AI élevé mon D

lifs à l'o main de l

découvrir d'elle : ai

4, Ay gneur; a

5. Il heurs n mépris c

Gloir

Ant.nons d vous pi Seigner puyant sur nos remplis misério es sont unie rapportent

une ville don Pour demander le secours de Dieu dans les nécessités présentes des peuples. PSAUME 122.

N'AI élevé mes yeux vers vous. AD te levavi oculos metribus, toute tabli dans le Ciel votre prin-

igneur y vien ipale demeure.

'Israël, pour erviteurs fidèles sont atten-servorum, in manibus Seigneur. ifs à l'ordre qui vient de la dominorum suorum. main de leurs maîtres.

ont établis les 3. Comme une servante rendre la jus qui aime sa maîtresse à touu'est le trôm ours les yeux ouverts pour in manibus Dominæ découvrir ce qu'elle désire suæ: ità oculi nostri l'elle: ainsi nos yeux regar-ad Dominum Deum nosa paix pour dent le Seigneur notre Dieu trum, donec misereatur e ceux qui pour l'engager à nous faire

> 4. Ayez pitié de nous, Seigneur; ayez pitié de nous, Domine, miserere nos-

de mépris.

5. Il y a longtemps que mépris des orgueilleux.

Gloire soit au Père, &c.

nous devant vous, et nous cationibus nostris prosvous présentous nos prières, ternimus preces antè Seigneur, non en nous apt telle aujour- puyant sur notre justice et faciem tuam, Domine, ars, et dans sur nos bonnes œuvres, mais sed in miserationibus ècles, qu'elle remplis de consiance en votre tuis multis. mmencement. miséricorde qui est infinie,

témoins et 2. Comme les yeux des 2. Eccè sicut oculi

3. Sicut oculi ancillæ

4. Miserere nostri, soit dans ter car il y a bien longtemps que tri : quia multum repleti sumus despectione.

5. Quia multum redans l'accablement de nos malpleta est anima nostra:
heurs nous sommes l'objet de opprobrium abundantibus et despectio superbis.

Gloria Patri, &c.

Ant.—Nous nous proster- Ant.—Non in justifi-

David.

sainte, jouis miséricorde. nce.

tiou de gneur notre es vœux pour

au Père, au Esprit.

R. Illuminet vultumsuum super nos, et mi-lumière de son visage, et qu'il sereatur nostri.

OREMUS.

Deus, nostrum refugi- O Dieu, qui êtes notre refuge um in laboribus, virtus dans nos peines, notre force in infirmitatibus, adjudans nos faiblesses, notre se-torium in tribulationi-notre consolation dans les bus, solamen in fleti-pleurs; accordez à votre peubus; concede populople, qu'étant délivré de toute tuo, ut versitate liberatus in fets de votre miséricorde. Par Jésus-Christ notre Seituâ miscratione respi-gneur. Ainsi soit-il. ret. Per Christum Dominum vostrum. Amen.

V. Benedicat nos De- V. Que Dieu, que notre DIEU, us, Deus noster; bene-Dieu nous bénisse, que Dieu vous nous comble de ses bénédic age 37. tions.

Qu'il répande sur nous la

ait pitié de nous.

PRIONS. ab omni ad-adversité, il ressente les es-

-02

Prières particulières pour les Stations.

Allant à la première Eglise.

PSAUME 50.

MISERERE mei, Deus, Mon Dieu, ayez pitié de moi, &c. page 34. &c. page 34.

PSAUME 122.

AD te levavi, &c. page J'AI élevé mes yeux, &c. page 47. 47.

L faudr son di sont pour l'on a

crites

EIGNEUR que usqu'à ve

Ne dé age de c que tenij 'affliction ma voix.

En qu vous in v m'exauce

Car m nouis co mes os s du bois le feu.

Sembl chée, je extrême j'ai oubl rit re.

PRIONS.

se, que Dieu vous est propre, &c. &c. page 37.

OREMUS. u, que notre Diev, qui par une bonté Deus, cui proprium est,

ses bénédic age 37.

sur nous la

isage, et qu'il

notre refuge

, notre force

ses, notre setribulations

livré de toute

sente les ef-

miséricorde. t notre Sei-

dans les à votre peu-

N S.

n

it-il.

ations.

L faudra dire l'Antienne, le Verset et l'Oraison du Patron de l'Eglise où l'on sera. sont indiqués après les Psaumes marqués pour chacune des Eglises stationnales que l'on aura choisies pour faire les visites prescrites.

Allant à la seconde Eglise.

PSAUME 101.

ZIGNEUR, écoutez ma prière, Domine, exaudi oratiousqu'à vous.

Ne détournez pas votre vique temps que je sois dans ma voix.

En quelque jour que je m'exaucer.

Car mes jours se sont évames os se sont séchés, comme du bois à demi consumé par le feu.

Semblable à l'herbe fauj'ai oublié de prendre la nourrit 're.

que mes cris montent nem meam, et clamor mens ad te veniat.

Non avertas faciem age de dessus moi; en quel-tuam à me: in quâaffliction, prêtez l'oreille à cumque die tribulor, inad clina me tuam.

In quâcumque die vous invoque, hatez-vous de invocavero te, velociter exaudi me.

Quia defecerunt, sinouis comme la fumée: et cut fumus, dies mei, et ossa mea sicut cremium arnerunt.

Percussus sum, ut fœchée, je suis tombé dans une num, et aruit cor meextrême langueur, parce que um; quia oblitus sum comedere panem um.

pitié de moi,

yeux, &c.

F

adhæsit os meum carni soupirer, mes os tiennent a meæ.

Similis factus sum perax, in domicilio.

Vigilavi; et factus sum, sicut passer solita-mir; et je me trouve comme rius in tecto.

Totâ die exprobraet qui laudabant me,

Quia cinerem tanquàm panem manducabam, et potum meum cum fletu miscebam.

A facie iræ et indignationis tuæ; quia elevans allisisti me.

Dies mei sicut umbra declinaverunt; ego, sicut fænum, arui, venu sec comme l'herbe.

Tu autem, Domine, in æternum permanes; demeurez éternellement; et la et memoriale tuum in de siècle en siècle. generationem et generationem.

beris Sion; quia tempus vous aurez pitie de Sion;

A voce gemitûs mei : A force de gémir et de ma peau.

Je suis devenu semblable licano solitudinis: fac-lan pélican des déserts, et au tus sum sicut nyctico-hibou qui n'habite que les lieux solitaires.

> Je passe la nuit sans dorun passereau qui est tout seul sur un toit.

Tous les jours, mes ennebant mihi inimici mei, mis me couvrent d'opprobres; et ceux qui, autrefois, me comblaient de louanges, me adversum me jurabant. chargent à présent d'imprécations.

> Je mange la cendre comme le pain; et ce que je bois est arrosé de mes larmes.

> Je sens le poids de votre colère et de votre indignation; car, après m'avcir élevé, vous m'avez brisé.

Mes jours se sont écoules et comme l'ombre, et je suis de-

Pour vous, Seigneur, vous

Tu exurgens misere- Vous paraitrez enfin, et

puisque d'avoir c temps qu vous-mê

Car le chères à s'attendr

Les na tre nom, rois de la tre gloire

Lorsq Sion, et éclater v

Le S regards humbles leurs de

Vos Dieu. races fu la plus gloire a

Le S fond de daigné terre.

Pour mens d des lien damnés

Afin nom (émir et de tiennent a

u semblable éseris, et au te que les

it sans doruve comme est tout seul

, mes ennel'opprobres; trefois, me uanges, me t d'impréca-

ndre comme ie je bois est mes.

ids de votre indignation; r élevé, vous

sont écoules et je suis del'herbe.

igneur, vous lement; et la nom passera

z enfin, et e de Sion;

puisque le temps est venu miserendi ejus, quia ved'avoir compassion d'elle; ce uit tempus. temps que vous avez marqué vous-même.

Car les pierres de Sion sont chères à vos serviteurs, et ils

Les nations craindront votre nom, Seigneur, et tous les rois de la terre publieront votre gloire;

Lorsque vous aurez rebâti éclater votre puissance.

Le Seigneur a tourné ses regards sur la prière des humbles, et il n'a pas méprisé leurs demandes.

Vos merveilles, ô mon gloire à votre nom.

Le Seigneur a regardé du fond de son sanctuaire: il a terre.

Pour écouter les gémissemens des captifs, pour tirer des liens ceux qui étaient condamnés à la mort.

Afin qu'ils célèbient son! nom dans Sion, et qu'ils on nomen Domini, et

Quoniam placuerunt s'attendrissent sur ses ruines, servis tuis lapides ejus; et terræ ejus miserebuntur.

> Et timebunt gentes nomen tuum, Domine, et omnes reges terræ gloriam tuam;

Quia ædificavit Do-Sion, et que vous y aurez fait minus Sion, et videbitur in gloriâ suâ.

Respexit in orationem humilium; et non sprevit precem eorum.

Scribantur hæc in geraces futures ; et la postérité neratione alterâ; et pola plus éloignée en rendra la pulus qui creabitur, laudabit Dominum.

Quia prospexit de exdaigné jeter les yeux sur la celso sancto suo; Dominus de cœlo in terram aspexit.

Ut audiret gemitus compeditorum, ut solveret filios interremptorum.

Ut annuntient in Si-

lem.

pulos in unum, et reges, ut serviant Domigueur. no.

virtutis suæ; paucita-mens, ô mon Dieu, vota Heures tem dierum meorum serviteur vous a dit : appreseigneur nuntia nihi.

Ne revoces me in dimidio dierum meorum: monde in generationem et generationem anni tui.

Initio tu. Domine. terram fundasti : et ope- la terre au commencement de Mon ra manuum tuarum sunt vrage de vos mains. cœli.

Ipsi peribunt: tu au- Ils périront: mais vous de louleurs tem permanes.

Et omnes, sicut vestabis eos, et mutabun-un manteau. tur.

cient.

Filii servorum tuo-l

laudem ejus in Jerusa-chantent ses louanges dan istera tou Jérusalem. ence.

In conveniendo po- Lorsque les peuples et la Gloire

Respondit ei in via Dans l'attente de vos juge nez-moi le peu de jours qu'i réchés, me reste à vivre.

pas Ne me retires de ma Tant o au milieu course: vos années dureron oint av dans la suite de tous les âges poussé la

Seigneur, vous avez cré aiblis. monde, et les cieux sont l'ou lans la

meurerez.

Ils vieilliront comme un laute, e timentum, veterascent ; vêtement ; et vous leur ferez caché m et sicut opertorium, mu-changer de forme, comme

Tu autem idem ipse Pour vous, vous serez tou offenses es, et anni tui non desi-jours le même, et vos années m'avez ne finiront pas.

Les enfans de vos serviteurs C'est rum habitabunt; et se-auront enfin une habitation les Sait stable, et leur postérité sub le temp

uités so es péché

xempt d

eris. don

'était po ne caus

Enfin

J'ai d fesse co crime.

séricord

louanges dan istera toujours en votre pré-men corum in sæculum ence. dirigetur.

Gloria Patri. &c. peuples et le Gloire soit au Père, &c.

PSAUME 31.

es péchés sont pardonnés.

e de vos juge

ains.

me, comme

ont dans so

Dieu, votr Heureux l'homme à qui le a dit : appregeigneur n'impute point de imputavit Dominus pecde jours qu'i échés, et dont l'esprit est catum : nec est in spixempt de dissimulation.

tires pas de ma Tant que je ne ne vous ai ilieu nées dureron coint avoué ma faute, j'ai teraverunt ossa mea; tous les âges poussé la nuit et le jour des dum clamarem totâ die.

ous avez crégaiblis.

nmencement de Mon péché me plongeait cieux sont l'oudans la dernière affliction : le gravata est super me me causait les plus cuisantes manus tua: conversus c'était pour moi une épine qui mais vous de douleurs.

Enfin je vous ai confessé ma nt comme un faute, et je ne vous ai point nitum tibi feci; et inous leur ferez caché mon injustice.

J'ai dit : il faut que je coufesse contre moi-même mes versum me injustitiam vous serez tou offenses au Seigneur; et vous , et vos années m'avez remis l'impiété de mon meam Domino: et tu crime.

e vos serviteurs C'est ce qui portera tous une habitation les Saints à vous prier dans te omnis postérité sub le temps propre à trouver miséricorde.

servir le Sei LEUREUX ceux dont les ini-BEATI quorum remissæ uités sont estacées, et dont sunt iniquitates, et quorum tecta sunt peccata.

> Beatus vir cui non ritu eius dolus.

Quoniam tacui, inve-

Quoniam die ac nocsum in ærumnâ dum configitur spina.

Delictum meum cogiustitiam non meam abscondi.

Dixi, confitebor adimpietatem remisisti peccati mei.

Pro hâc orabit sanctus; in tempore opportuno.

ad eum non approximabunt.

um à tribulatione, quæ les maux qui me pressent; ô circumdedit me: exultatio mea erue me circumdantibus me.

Intellectum tibi da-l firmabo super te oculos rai mes regards sur vous. meos.

Nolite fieri sicut equus et mulus, quibus au cheval et au mulet, aninon est intellectus.

In chamo et frænol maxillas eorum stringe, qui non proximant ad te.

Multa flagella pectem in Domino misericordia circumdabit.

Lætamini in Domino, et exultate, justi: corde.

Gloria Patri, &c.

Verumtatem in dilu-[Et lors même que les granvio aquarum multarum, des eaux déborderont, elles Exaucez, n'arriveront pas jusqu'à lui. page 37.

Tu es refugium me- Vous êtes mon asile contre Dieu, qui êtes ma joie, délivrez-moi des ennemis qui m'enlvironnent.

Je vous donnerai l'intelli- SEIGNEUI bo, et instruam te in gence, me dites-vous : je pas dans vià hâc quâ gradieris : vous enseignerai le chemin où vous devez marcher; j'arrête.

> Ne devenez pas semblable maux sans intelligence.

Il faut que vous les reteniez con-avec le mord et la bride, pour ap-les tendre dociles, et empêcher qu'ils n'échappent.

Les afflictions préparées au catoris: sperantem au-pecheur sont en grand nombre, mais la miséricorde environnera celui qui espère dans le Sei-

Justes, réjouissez-vous dans et le Seigneur et tressaillez d'algloriamini omnes rectillégresse : glorifiez-vous en lui, vous tous qui avez le cœur droit.

Gloire soit au Père, &c.

châtiez I

Ayez p parce qu rissez-m que me

Mon grand Seigneu vous du

Reve et déliv moi, à corde.

> Car yous p vous la beau?

Je gémir mes p le per PRIONS

OREMUS.

que les granleront, elles Exaucez, s'il vous plait, &c. Exaudi, usqu'à lui. page 37.

quæsumus, Domine, &c. page 37.

asile contre pressent; ô na joie, délimis qui m'en-

Allant à la troisième Eglise.

PSAUME 6.

ner ; j'arrêteur vous.

gence.

is les reteniez s, et empêcher ıt.

préparées au grand nombre, rde environnere dans le Sei-

ssez-vous dans essaillez d'alez-vous en lui, avez le cœur

Père, &c.

Ayez pitié de moi, Seigneur, rissez-moi, Seigneur, parce mus sum, que mes os sont ébranlés. Domine, que

a bride, pour grand trouble: mais vous, ta est valde: sed tu, Seigneur, jusqu'à quand ferez- Domine, usquequè? vous durer cette épreuve?

Revenez à moi, Seigneur, et délivrez mon âmo : sauvez-et eripe moi, à cause de votre miséri-am: corde.

Car nul ne se souvient de vous parmi les morts : et qui morte, qui memor sit vous louera au fond du tom- tuî; in inferno autem beau?

Je m'épuise à force de gémir; je baigne mon lit de mes pleurs toute la nuit, et je le perce de mes larmes.

erai l'intelli-es-vous : je le chemin où châtiez pas dans votre colère. Domine, ne in furore tuo arguas me, neque châtiez pas dans votre colère. in irâ tuâ corripias me.

Miserere meî, Doparce que je suis faible; gué-mine, quoniam infir-Domine, quoniam conturbata sunt ossa mea.

Mon âme est agitée d'un Et anima mea turba-

Convertere, Domine, animam mesalvum me fac misericordiam propter tuam.

Quoniam non est in quis confitebitur tibi?

Laboravi in gemitu meo, lavabo per singulas noctes lectum meum: lacrymis meis stratum

meum rigabo.

veteravi inter omnes ennemis. inimicos meos.

mes qui operamini ini-tous qui commettez l'iniquité, quitatem ; exaudivit Dominus vocem fletus mei.

deprecationem meam ; prière ; le Seigneur a exaucê orationem mes vœux. Dominus meam suscepit.

et erubes-de honte. vertantur cant valdè velociter.

Turbatus est à fu- L'indignation et la douleur miséricon rore oculus meus : in-ont obscurci mes yeux: j'a vous, Se vieilli au milieu de tous me votre loi

Discedite a me, om- Retirez-vous de moi, vous quoniam car le Seigneur a écouté la voix de mes pleurs.

Exaudivit Dominus Le Seignenr a écouté ma

Erubescant et con- Que tous mes ennemis rouvehementer gissent, et soient saisis de frayeur; qu'ils prennent la omnes inimici mei : con-fuite et qu'ils soient couverts

Gloria Patri, &c. | Gloire soit au Père, &c.

PSAUME 129.

DE profundis clamavi Du fond de l'abîme, Seiad te, Domine: Domi-gneur, je pousse des cris vers ne, exaudi vocem me-voix; Seigneur, écoutez ma am.

Fiant aures tuæ intendentes, in vocem de-lient. precationis meæ.

Si iniquitates obsermine, quis sustinebit? subsister devant vous?

Que vos oreilles soient attentives à la voix de ma pri-

Si vons tenez un compte exact des iniquités, ô mon vaveris, Domine: Do-Dieu, qui pourra Seigneur,

Quia apud te propi- Mais vous êtes plein de

Mon : vos pron

mis tout le Seign

Que o qu'au so le Seigr

> de bout lui un dante.

Car l

C'es rael de Gloi

SEIGN page 3

SEIGN pas d me c colèr Ca

moi et vo sur I es yeux: j'a vous, Seigneur, à cause de gem tuam sustinui te, de tous mes votre loi.

irs.

a écouté ma

eur a exaucé

ennemis rou-

nt saisis de

prennent la

ient couverts

abîme, Sei-

des cris vers écoutez ma

es soient at-

x de ma pri-

un compte

ités, ô mon

a Seigncur,

tes plein de

vous ?

Père, &c.

Mon ame attend l'effet de vos promesses; mon âme a in verbo ejus: speravit de moi, vous mis toute sa confiance dans anima mea in Domino. tez l'iniquité, le Seigneur. a écouté la

Que depuis le matin jusqu'au soir Israel espère dans usque ad noctem. spele Seigneur.

Car le Seigneur est rempli de bonté; et on trouve en misericordia : et copiolui une rédemption abondante.

C'est lui qui rachètera Israel de toutes ses iniquités.

Gloire soit au Père, &c.

et la douleur miséricorde ; et j'espère en tiatio est : et propter le-Domine.

Sustinuit anima mea

A custodià matutinà ret Israel in Domino.

Quia apud Dominum sa apud eum redemptio.

Et ipse redimet Israel, ex omnibus iniquitatibus ejus.

Gloria Patri, &c.

SEIGNEUR, faites-nous, &c. INEFFABILEM PRIONS. page 38.

OREMUS. nobis. Domine, &c. page 38.

mihi.

super

Allant à la quatrième Eglise.

PSAUME 37.

SEIGNEUR, ne me reprenez DOMINE, ne in furore pas dans votre fureur, et ne tuo arguas me, neque me châtiez pas dans votre in irâ tuâ corripias me. colère. Quoniam sagittæ tuæ

Car vos flèches ont fait en moi de profondes blessures, infixæ sunt et votre main s'est appesantie confirmasti

manum tuam. sur moi.

carne meâ à facie iræ cune partie saine dans meux sont é tuæ: non est pax os-me trouble jusque dans l sibus meis à facie pec-moële de mes os. catorum meorum.

Quoniam sunt caput meum; et c'est un pesant fardeau sicut onus grave, gra-succombe. vatæ sunt super me.

et cor-Putruerunt ruptæ sunt cicatrices plaies: la violence de mon tiæ meæ.

Miser factus sum et curvatus sum usque in poids de ma misère, je marche jour de finem : totà die contris-triste et défiguré. tatus ingrediebar.

bus, et non est sanitas saine dans mon corps. in carne meâ.

dis mei.

ne desiderium meum ; tendent tous mes désirs ; et j'ai m et gemitus meus à te ne vous est point caché. Je vous. non est absconditus.

Cor meum conturba-

est sanitas in Votre colère ne laisse au es m'abat

iniquita- Mes iniquités sont comm meæ supergressæ des flots qui m'ont submergé m'accable, et sous lequel juttachés,

La pourriture et la corrup de s'occup tien s'est formée dans me l'attenter meæ, à facie insipien-mal est un effet de mon égarement et de ma folie.

Courbé et abattu sous le conge, et tout le jour avec un visage pour me

Quoniam lumbi mei Je sens dans mes flancs suis con une ardeur qui me brûle; et n'ouvre sunt illusioni- je n'ai plus aucune paitie

Afflictus sum et hu- Je suis tout languissant et entendr miliatus sum nimis : ru-tout brisé; mon cœur pousse réplique giebam à gemitu cor-des sanglots et des gémisse-

Domine, antè te om- Seigneur, vous voyez où vous

Mon cœur est dans le trou- pour tum est, dereliquit me ble et l'inquiétude, mes for-

A la vu nes amis ont retirés

Ceux qu moi ; pou

Mais sourd, q

Je sui qui n'a

Mais moi, S

soit p parlé

e mes péché

que dans

sont comm nt submergé

ice de mon de mon éga-

ec un visage pour me perdre.

aucune paitie corps.

cœur pousse répliquer. des gémisse-

de mon âme vous.

ne dans meux sont éteints.

A la vue de mes plaies nes amis et mes proches se mei, ont retirés de moi.

fardeau qui Ceux qui m'étaient les plus

Ceux qui méditent ma attu sous le tonge, et concertent tout le vanitates, et dolos totà

Mais je suis comme un sourd, qui n'entend point : je s mes flancisuis comme un muet, qui surdus, me brûle; et n'ouvre point la bouche.

Je suis comme nn homme qui n'a point d'oreilles pour homo non audiens, languissant et entendre, ni de langue pour

Mais vous répondrez pour moi, Seigneur mon Dieu; mine, speravi : tu exaues désirs ; et j'ai mis mon espérance en dies me, Domine, Deus

Je vous ai dit: Que je ne dans le trou- pour mes ennemis; ils ont de, mes for parlé insolemment contre inimici mei : et dùm

e laisse au es m'abandonnent, et mes virtus mea et lumen meorum, oculorum ipsum non est mecum.

Amici mei et proximi adversum appropinquaverun**t** et steterunt.

qui juxtà $\mathbf{E}\mathsf{t}$ et la corrupte s'occupent que des moyens e dans me d'attenter à ma vie.

qui inquirebant Et ruine, ont recours au men-mala mihi, locuti sunt

> Ego autem, tanquàm audienon bam, et sicut mutus, non aperiens os suum.

Et factus sum sicut non habens in ore suo redargutiones.

Quoniam in te, Domeus.

Quia dixi, nequandò mihi commoventur mei, super me magna pieds chancelans. locuti sunt.

Quoniam ego in flagella paratus sum, et qui est la cause de ma doudolor meus in conspec-leur, est toajours présent à eur; pare tu meo semper.

Quoniam iniquitatem meam annuntiabo, le détester. et cogitabo pro pecca-

to meo.

meil Inimici autem et vivunt sunt super me; multi- sance s'accroît, et le nombre de ceux qui me haïssent inplicati sunt qui ode-justement, s'augmente tous runt me iniquè.

mihi, quoniam

bar bonitatem.

derelinquas me Domine, Deus meus : nez pas; ô mon Dieu, ne dans mo perveille vous éloignez pas de moi. ne discesseris à me.

meum, Domine Deus hâtez-vous de me secourir. salutis meæ.

Gloria Patri, &c.

pedes moi, lorsqu'ils ont vu mes romesse: otre justic

> Cependant je suis prêt à tout souffrir; et mon péché, mes yeux.

Je reconnais publiquement ent devar mon péché, et je ne cesse de

Cependant mes ennemis confirmati sont pleins de vie, leur puisles jours.

Ceux qui rendent le mal luis lon Qui retribuunt mala pour le bien, me déchirent non cœu par leurs calomnies, quoique et d'effro seque- mes vues soient conformes à

la justice.

Seigneur, ne m'abandon- les jours

Intende in adjutorium | Mon Seigneur et mon Dieu,

Gloire soit au Père, &c.

PSAUME 142.

Domine, exaudi oratio-|Seigneur, écoutez ma prière, meam, auribus prêtez l'oreille à mon humble demande, selon votre percipe obsecrationem

Mais n gement

L'enner our m'ôt

'a renve

Il m'a ans des ne ceux

> Je me euvres (

J'élèv et mon comme tend la

Seign m'exau tombe

ne cesse de

e, leur puiset le nombre haissent in-

de moi.

et mon Dieu, e secourir.

Père, &c.

ez ma prière, mon humselon votre

otre justice.

suis prêt à Mais n'entrez point en oubliquement ent devant vous.

poursuit L'ennemi me our m'ôter la vie; déjà il inimicus nes ennemis l'a renversé par terre.

Il m'a obligé de demeurer ne déchirent non cœur est saisi de trouble in me turbatum est cor conformes à t d'effroi.

Je me rappelle le souvenir m'abandon- les jours anciens : je repasse antiquorum, nerveilles : je médite sur les œuvres de votre puissance.

> J'élève les mains vers vous et mon âme vous attend, tend la pluie.

tombe dans la défaillance.

nt vu mes romesse: exaucez-moi, selon meam in veritate tuâ; exaudi me n tuâ justitiâ.

Et non intres in jude ma doude ma dou-eur; parce que nul homme quia non justificabitur présent à ivant ne sera trouvé inno-in conspectu tuo omlnis vivens.

> Quia persecutus est animam meam : humiliavit in terrâ vitam meam.

Collocavit me in obsans des lieux obscurs, com- curis sicut mortuos sædent le mal rit est dans la détresse, et per me spiritus meus:

dierum meditatus on Dieu, ne daus mon esprit toutes vos sum in omnibus operibus tuis; in factis matuarum meditanucan lbar.

> Expandi manus mecomme une terre sèche at-as ad te; anima mea tibi.

Seigneur, hâtez-vous de Velociter exaudi me, m'exaucer; car mon esprit Domine: desecit spiritus meus.

lacum.

mihi Auditam fac am: quia in te speravi.

Notam fac mihi vi- Faites-moi connaître mam meam.

re voluntatem tuam, car vous êtes mon Dieu. quia Deus meus es tu.

propter rectam: vivificabis me in æquitate tuâ.

Educes de tione animam meam : tion; et que votre bonté et in misericordia tua pour moi, ôte à mes ennedisperdes inimicos me-de me nuire. os.

tribulant animam me-ame, parce que je suis votre am; quoniam ego ser-serviteur. vus tuus sum.

Gloria Patri, &c.

Non avertas faciem Ne détournez pas de moi fensent, et tuam à me, et similis votre visage; autrement je appaise; deviendrai semblable à ceurment les p ero descendentibus in qui descendent dans le tom-ple

Faites-moi entendre des le têtes les manè misericordiam tu-matin la voix de votre misé-lère, que ricorde, parce que j'ai mis sur nous en vous mon esperance.

am in quâ ambulem : voie par laquelle je dois mar-si soit-il. quia ad te levavi ani-cher; parce que je tiens mon âme élevée vers vous.

Eripe me de inimi- Délivrez-moi de mes en- Antienn cis meis; Domine, ad te nemis, Seigneur, puisque j'ai confugi: doce me face-recours à vous; enseignez-

Que votre esprit plein de VOTRE Spiritus tuus bonus bonté, me conduise par un Vierge I deducet me in terram chemin droit : Seigneur, noncé la no-faites-moi vivre selon les rè-car c'es men tuum, Domine, gles de votre justice, pour la le Sole

> tribula- Tirez mon âme de l'afflic- a donné mis le pouvoir et la volonté

Et perdes omnes qui Confondez les desseins de tons ceux qui affligent mon

Gloire soit au Père, &c.

prost et détour de nos o

la Christ no

de cl Qué

Christ r délivran et confo

 \mathbf{v} . \mathbf{c} Concep Vierge

R. . pour Fils.

PRIONS.

OREMUS.

oas de moi fensent, et que la pénitence deris, qui culpà offenntrement je appaise; écoutez favorableable à ceux ment les prières de votre peu-ns le tom-ple prosterné devant vous, supplicantis propitius votre misé-lère, que nous avons attirés peccatis nostris mererance. onnaître la Christ notre Seigneur. Ain-tum Dominum je dois mar-si soit-il. je tiens mon

de nos oltenses. Par Jésus-mur, averte. Per Christrum.

de mes en Antiennes, Versets et Oraisons pour les Patrons de chaque Eglise Stationnale pour la Ville de Québec.

Pour la Cathédrale.

orit plein de Votre Conception, o sainte Conceptio tua, Dei geuise par un Vierge Mère de Dieu, a an-Seigneur, noncé la joie à tout l'Univers: selon les rè-car c'est de vous qu'est né annuntiavit stice, pour la le Soleil de Justice Jésus-mundo: ex te et confondant la mort, nous a donné la vie éternelle. votre bonté

Christ notre Dieu, qui nous ortus est sol justitiæ délivrant de la malédiction, Christus Deus noster, qui solvens maledictionem, dedit benedictioconfundens nem: et mortem, donavit nobis vitam sempiternam.

V. Célébrons avec joie la affligent mon Conception de la glorieuse Conceptionem je suis votre Vierge Marie.

V. Cum jucunditate Mariæ celebremus.

Fils.

R. Ut ipsa pro nobis-R. Afin qu'elle intercède intercedat ad Dominum Jesum Christum.

s desseins de

mes enne-

et la volonté

ous.

om.

puisque j'ai

; enseigneztre volonté, n Dieu.

Père, &c.

incrementum.

nostrum. Amen.

FAMULIS tuis, quæsumus, Domine, cœlestis afin que, comme l'enfante e sein de gratiæ monds impertiment de la bienheureus onnaisson re: ut quibus beatæ Vierge a été pour nous lie, fait h Virginis partus extitit mémoire de sa Conception e même nous soit aussi un accroisse Seigneur. ceptionis ejus votiva so-ment de repos et de paix; lemnitas pacis tribuat nous vous en prions par no-Pertre Seigneur Jésus-Christ. Dominum qui vit et règne avec vous e le Saint- Esprit dans l'éternité des siècles.

Ainsi soit-il.

Pour la Chapelle du Séminaire.

omnes familiæ terræ et filiorum adoptionem reciperemus.

tum est.

R. Et habitavit in nabis.

OREMUS.

Ant.—Propter nimi-am charitatem suam, quâ dilexit nos Deus, Filium suum misit fac-toutes les familles de la suppliez par lercédez aumés, a envoyé son fils, célèbrent que forque propuyent Filium suum misit fac-toutes les familles de la terreprouvent tum ex muliere ; ut in fussent bénies en lui, et pour benedicerentur uous rendre ses enfans adop-

V. Verbum caro fac- V. Le Verbe a été fait R. A chair.

R. Et il a habité parmi Jésus-C

PRIONS.

Deus, qui salutis æternæ per sanctissimam rie et Joseph, avez donné de l'âm
Familiam Jesu, Mariæ, aux hommes le gage du sa-

Ant. courez le fiez les f affligée,

> V. Sa priez po

nions di

FAITES,

ous par no Jésus-Christ avec vous e dans l'éterni-

n lui, et pour enfans adop-

e a été fait

Seigneur, la cordez-nous la Joseph humano generi prace de réformer nos cœurs præmia prætitisti; trivotre grâce par cette même Famille, dans premia prætitisti; trivotre grâce par cette même Famille, dans per l'auteur de la pour nous la connaissons l'auteur de la quâ vitæ autorem no-bis similem foris agnodu salut, la conception e même Jésus-Christ notre un accroisse e même Jésus-Christ notre et de paix ous par no

tum, &c.

Pour l'Eglise de la Basse-Ville

courez les malneureux, forti-succurre miseris, juva ire.

fiez les faibles, consolez les pusillanimes, refove fleaffligée, priez pour le peuple biles, ora pro populo,
suppliez pour les fenues sisinterveni pro Clero iodont il nous lercédez pour les femmes pi-interveni pro Clero, indont il nous lercédez pour les femmes pi-interveni pro Clero, intervent pro Clero, intervent procede pro devoto freque, afin que célèbrent votre saint nom, émineo sexu : sentiant les de la terreprouvent votre protection.

priez pour nous.

nions dignes des promesses de mur habité parmi Jésus-Christ.

gage du sa- par l'intercession de la Sainte mentis et corporis sa-

Ant.-Vierge Sainte, se- Ant.-Sancta Maria, omnes tuum juvamen, celebrant quicumque tuam sanctam commemorationem.

V. Sainte Mère de Dieu, V. Ora pro nobis, Sancta Dei genitrix.

R. Afin que nous deve- R. Ut digni efficiapromissionibus Christi.

OREMUS.

par la très en prious, que vos serviteur tuos, quæsumus, Dole Jésus, Majouissent toujours de la santé
de l'âme et du corps ; et que
gage du sa

tristitiâ, et æternâ per-Christ notre Seigneur. frui lætitiå. Per &c.

nitate gaudere et glori-let glorieuse Marie toujourpar Jésu osæ beatæ Mariæ sem-per Virginis intercessi-que nous jouissions un jour one à præsenti liberari les joies éternelles, Par Jésus-Ainsi soit-il.

Pour l'Eglise des Ursulines.

Ant.—Istarum quæ contempserunt vi-monde, qui ont acquis la ré-anges. runt ad prœmia regni, vait promise, et qui ont lavé hymnes in sanguine Agni.

et præelegit eas.

tabernaculo son tabernacle. R. In suo habitare facit eas.

OREMUS.

palmas votione venerari; quas dignâ mente non moins nos humbles devoirs.

est Ant.-Le royaume des enim regnum cœlorum cieux appartient à ces Saintes tam mundi, et pervene-compense que Dieu leur aet laverunt stolas suas leurs robes dans le sang de nom, Se l'Agneau.

V. Elegit eas Deus, V. Le Seigneur les a choi- vous sies et préférées.

R. Il les fait habiter dans

DA nobis, quæsumus, Seigneur, qui êtes notre prine Deus noster Dieu, faites-nous la grace Domine Deus noster, d'honorer par une dévotion sanctarum Virginum et continuelle les victoires de Martyrum tuarum Ur-vos saintes Martyres Ursule sulæ et Sociarum eius et ses compagnes: afin que incessabili de-si nous ne pouvons leur rendre les honneurs qu'elles méut ritent, nous leur rendions au

Ant. nous de signe de

V. Q

R.

Seigneu éternell bien v bois de Jésus-&c.

> L'Anti raise

yons délivrémeur. résentes, et ions un jour s, Par Jésusneur.

celebrare, arie toujourpar Jésus-Christ notre Sei-possumus saltem frehumilibus obsequiis. quentemus Per Christum Amen. num nostrum.

Pour l'Eglise de l'Hôtel-Dieu.

Ant.-O Dieu, delivrezsigue de la croix.

Ant.—Per nous de nos ennemis par le crucis de inimicis nostris libera nos, Deus noster.

é la vie du adore, qu'elle chante vos lou-ret te et psallat tibi.

à ces Saintes V. Que toute la terre vous V. Omnis terra ado-

qui ont lavé hymnes à la gloire de votre nomini tuo, Domine.

Dieu leur a- R. Qu'elle chante des R. Psalmum dicat OREMUS.

Seigneur, conservez-nous, s'il PERPETUA nos, quæsuur les a choi- vous plaît, dans une paix mus, Domine, habiter dans bien voulu racheter par le num sanctæ Crubois de la sainte Croix. Par redimere dignatus es. Jésus-Christ notre Seigneur,

éternelle, nous que vous avez custodi, quos per lig-

Per Christum, &c.

Pour l'Eglise de St. Roch.

L'Antienne, Sub tuum præsidium, &c. le Verset et l'Oraison, page 33.

OREMUS.

Ecclesiæ tuæ. &c. page 42. Deus, omnium, &c. page 42. Deus, quij populis, &c- page 43. Quæsumus, omnipotens Deus, &c. 45. Deus, nostrum refugium, &c. page 48.

s le sang de nom, Seigneur.

&c.

IS. êtes notre ous la grace

une dévotion victoires de rtyres Ursule nes: afin que ons leur renqu'elles mérendions au

bles devoirs.

Pour remer cier Dieu des grâces qu'il nous a faites pendant que et ver le Jubilé.

te Dominum mur.

Te eternum patrem omnis terra veneratur.

tibi Celi, et universæ Puissances célestes. Potestates.

Cherubim Tibi. Seraphim voce proclamant:

Sanctus, Sanctus, Sanctus, Dominus Deus Est le Seigneur le Dieu des Sabaoth.

Pleni sunt cœli terra majestatis gloriæ l'éclat de votre gloire. tuæ.

Tetolorum chorus.

Te Prophetarum laudes Prophètes. dabilis numerus.

Te Martyrum canditatus laudat exerci-Martyrs célèbre vos louanges. tus.

Te per orbem terrarum sancta confite-par tout l'univers, confesse et tur Ecclesia.

jestatis.

TE Deum laudamus : Nous vous adorons, Dieu confite-tout puissant, et nous vous teur. reconnaissons pour le Seigneu de l'univers.

Toute la terre vous révère comme le Père et la source éternelle de tout être.

Tibi omnes Angeli: Les Anges, et toutes les

et Les Chérubins et Séraphins incessabili chantent sans cesse pour vous rendre hommage:

> Saint, Saint, Saint, armées.

Les cieux et la terre sont et remplis de la grandeur et de

gloriosus Apos- L'illustre chœur des Apôtres.

La respectable multitude

La brillante armée

L'Eglise sainte répandue

Patrem immensæ ma- O Dieu, dont la majesté est infinie.

Elle ac

Et le

Vous ê ô Jésus.

Vous du Père.

Vous gné de ture hu d'une V hommes

> Vous de la mo vert aux des cieu

Vous de Diev tre Pèr

Nou viendre vers.

Nov de sec vous sang p

Me VOS S eux d

Sei

ons, nous vous teur. le Seigneu

ous révère la source tre.

toutes les s.

et Séraphins se pour vous

nt, r le Dieu des

a terre sont indeur et de oire.

r des Apômultitude

armée des ros louanges.

te répandue confesse et

la majesté

Elle adore votre Fils uni- Venerandum tes pendant que et véritable;

Dieu Et le Saint-Esprit consola-

Vous êtes le Roi de gloire, ô Jésus.

Vous êtes le Fils éternel du Père.

Vous n'avez point dédaigné de vous revêtir de la na-suscepturus ture humaine dans le sein non horruisti Virginis d'une Vierge pour sauver les uterum. hommes.

Vous avez brisé l'aiguillon Tu devicto de la mort, et vous avez ou-aculeo, aperuisti crevert aux fidèles le royaume des cieux.

Vous êtes assis à la droite tre Père.

Nous crovons que vous viendrez un jour juger l'Uni-venturus. vers.

Nous vous supplions done de secourir vos serviteurs, que samulis tuis vous avez rachetés de voire sang précieux.

Mettez-nous au nombre de vos Saints, pour jouir avec eux de la gloire éternelle.

verum et unicum filium.

Sanctum quoque paraclitum Spiritum.

gloriæ, \mathbf{Rex} Tu Christe.

Tu patris sempiternus es Filius.

liberandum Tu ad hominem

regna cœlodentibus rum.

dexteram ad \mathbf{T} u de Dieu dans la gloire de vo-Dei sedes in glorià Patris.

Judex crederis esse

Te ergo, quæsumus, subveni, quos pretioso sanguine redemisti.

Æternâ fac cum sanctis tuis in gloriâ numerari.

Seigneur, sauvez votre peu- Salvum fac populum

nedic hæreditati tuæ.

tolle illos usque in æ-heureuse. ternum.

nedicimus te.

Et laudamus nomen tuum in sæculum, uite de tous les siècles. et in sæculum sæculi.

Dignare, nos custodire.

mine, miserere nostrî.

Fiat. misericordia tua, Domine, super nos, éricordes, quemadmodum spera-que nous avons espéré en vimus in te.

In te, Domine, speæternum.

taunt, Domine, et be-ple, et bénissez ceux que vous avez choisis pour votre héritage.

Et rege eos et ex- jusque dans l'éternité bien-

Per singulos dies, be- Nous vous bénissons tous les jours.

> Nous louons votre nom; et nous le louerons dans la

Domine, Daignez, Seigneur, isto, sinè peccato conserver en ce jour, purs et sans péché.

Miserere nostrî, Do- Ayez pitié de nous, Seigneur, ayez pitié de nous.

> Répandez sur nous vos mi-Seigneur, selon

C'est en vous, Seigneur, que j'ai mis mon espérance : ravi, non confundar in ne permettez pas que je sois confondu à jamais.

Nou orme (recueil z ceux que s pour votre

et élevez-les ternité bien-

nissons tous

votre nom ; ons dans la siècles.

gneur, nous jour, purs et

nous, Seide nous.

nous vos migneur, selon espéré en

s, Seigneur, n espérance : s que je sois

APPROBATION.

Nous approuvons les présentes Instructions en orme de Catéchisme, pour le Jubilé, ainsi que le recueil de prières qui les suivent.

Québec, 28 Novembre 1833.

Jos. Ev. DE QUEBEC.

